

**RAPPORT DE PRESENTATION
DU BUDGET PRIMITIF 2018
DE LA VILLE DE TOURS**



SOMMAIRE

1^{ère} Partie : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2018	p 2
I) EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	p 4
I-1) Les impôts et taxes	p 5
I-2) Les subventions et participations reçues	p 8
I-3) Les produits d'exploitation	p 10
I-4) Les autres produits.....	p 11
I-5) Les excédents de fonctionnement reportés	p 11
I-6) Les recettes d'ordre	p 11
II) LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	p 13
III) EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	p 16
IV) LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	p 17
V) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	p 19
VI) L'ENCOURS DE LA DETTE	p 21
VII) LES BUDGETS ANNEXES.....	p 22
VII-1) Le budget annexe des activités lyriques et symphoniques.....	p 23
VII-2) Le budget annexes des prestations des cimetières	p 25
LA LISTE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2018.....	p 27
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	p 34
2^{ème} Partie : PRESENTATION PAR DELEGATION D'ELUS.....	p 37
I) DELEGATION CCAS, DEMOCRATIE LOCALE, VIE ASSOCIATIVE ET SYSTEMES D'INFORMATION	p 38
II) DELEGATION ADMINISTRATION GENERALE, ETAT CIVIL, AFFAIRES JURIDIQUES PROXIMITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE.....	p 40
III) DELEGATION FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE, CONTROLE BUDGETAIRE ET AFFAIRES DOMANIALES.....	p 42
IV) DELEGATION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, INSERTION, RELATIONS AVEC L'UNIVERSITE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, FORMATION PROFESSIONNELLE ET NUMERIQUE.....	p 43
V) DELEGATION CULTURE ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE.....	p 44
VI) DELEGATION ECOLOGIE URBAINE ET CADRE DE VIE, ENERGIE, TRANSPORTS, CIRCULATION, STATIONNEMENT ET SECURITE ROUTIERE.....	p 46
VII) DELEGATION LOGEMENT, SOLIDARITE ET GESTION DES CENTRES SOCIAUX	p 48

VIII) DELEGATION SECURITE PUBLIQUE	p 49
IX) DELEGATION RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS AVEC LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL, COMMUNICATION INTERNE ET PARCS ET JARDINS	p 52
X) DELEGATION SANTE, HYGIENE, PERSONNES AGEES ET HANDICAP	p 53
XI) DELEGATION URBANISME.....	p 55
XII) DELEGATION PREVENTION ET GESTION DES RISQUES, SECURITE CIVILE, SECURITE DE L'HOTEL DE VILLE, PATRIMOINE ET ARCHIVES	p 58
XIII) DELEGATION FAMILLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION, ACTIONS EDUCATIVES PERI ET EXTRA SCOLAIRES	p 60
XIV) DELEGATION GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX, VOIRIE, ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX, PROPRETE URBAINE ET COLLECTE DES DECHETS	p 63
XV) DELEGATION CITOYENNETE, CEREMONIES MILITAIRES, AFFAIRES MILITAIRES, RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, MEMOIRE HISTORIQUE, POMPES FUNEBRES ET CIMETIERES, ELECTIONS, RECENSEMENT ET REVISION DE LA LISTE ELECTORALE	p 65
XVI) DELEGATION RELATIONS INTERNATIONALES ET RAYONNEMENT.....	p 66
XVII) DELEGATION CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DU QUARTIER DES FONTAINES, POLITIQUE DE LA VILLE ET REUSSITE DES QUARTIERS.....	p 70
XVIII) DELEGATION AU SPORT ET AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES	p 73
XIX) DELEGATION AU COMMERCE, A L'ARTISANAT, AUX FOIRES ET MARCHES, AUX SALONS ET FORUMS, AUX FETES FORAINES.....	p 75
XX) DELEGATION VEILLE URBAINE, POLITIQUE D'ACHATS ET AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.....	p 76

1ère PARTIE : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2018

EN M€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	EVOLUTION BP 2018/CA 2017	
					VALEUR	%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (a)	195,46	188,17	182,80	190,09	7,29	3,99%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERÊTS (b)	169,98	160,95	154,41	155,87	1,46	0,95%
EPARGNE DE GESTION (c=a-b)	25,48	27,22	28,39	34,22	5,83	20,54%
Taux d'épargne de gestion (épargne de gestion/recettes réelles)	13,03%	14,47%	15,53%	18,00%		
INTERÊTS DE LA DETTE (d)	10,62	10,20	10,17	10,10	-0,07	-0,69%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT AVEC INTERÊTS (b')	180,60	171,15	164,58	165,97	1,39	0,84%
EPARGNE BRUTE (e=c-d)	14,86	17,02	18,22	24,12	5,90	32,38%
Taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles)	7,60%	9,04%	9,97%	12,69%		
CAPITAL DE LA DETTE REMBOURSE (y compris CLTR) (f)	10,95	12,05	12,74	13,03	0,29	2,28%
EPARGNE NETTE (g=e-f)	3,91	4,97	5,48	11,09	5,61	102,37%
RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT (h)	21,87	10,32	21,94	15,73	-6,21	-28,30%
- BP				15,32	16,23	
- Reports				0,51	5,16	
EMPRUNTS NOUVEAUX (i)	7,52	8,00	7,53	18,00	10,47	139,04%
- BP				9,00	9,00	
- Reports				9,00	8,00	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (j)	18,17	24,64	20,00	34,56	14,56	72,80%
- dont programmes d'équipement	18,16	24,63	19,45	33,81	14,36	73,83%
- BP				28,35	20,57	
- Reports				5,46	6,47	
SOLDE DE L'EXERCICE (k=g+h+i-j)	15,13	-1,35	14,95	10,26	-4,69	-31,37%
RESULTAT REPORTE N-1 (l)	-11,64	2,43	-5,93	-10,26	-4,33	73,02%
Encours de la dette au 31/12	228,51	224,47	219,26	214,92	-4,34	-1,98%
Capacité de désendettement (encours/Epargne brute)	15,38	13,19	12,04	8,91		

Dans le respect des **engagements** pris depuis le début du mandat et **présentés lors du débat d'orientation budgétaire du 12 février 2018**, la construction du budget primitif 2018 intègre les objectifs suivants :

- Stabilité des taux de fiscalité : les taux des impôts ménages restent stables et les abattements institués jusqu'à présent sont maintenus ;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement tenant compte de l'objectif d'évolution fixé par l'Etat dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 au regard des dépenses réalisées l'année précédente (+1,2% inflation comprise modulable de plus ou moins 0,15 points) ;
- Restauration d'un niveau d'épargne satisfaisant permettant de poursuivre la réalisation d'investissements structurants dans une démarche de désendettement : taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) proche de 10%, dépenses nouvelles d'investissement d'au moins 28 M€, ratio de désendettement proche de 10 ans

La lecture des principaux indicateurs financiers se rapportant au BP 2018 permet d'affirmer que ces objectifs sont atteints.

Le taux d'épargne brute ressort à 12,69% (9,97% au CA 2017) pour un montant de 24,12 M€ (18,22 M€ au CA 2017). Le montant de l'épargne nette s'élève à 11,09 M€ (5,48 M€ au CA 2017).

Le montant des **dépenses d'équipement s'établit à 34,55 M€** intégrant des opérations nouvelles pour 28,35 M€ (contre 20,57 M€ au BP 2017) et des reports de crédits pour 5,46 M€.

Elles sont financées par des financements propres pour 15,73 M€ sachant que l'emprunt nouveau s'élève à 9 M€ (identique au BP 2017) et le volume de celui reporté à 9 M€.

L'encours de la dette de 219,26 M€ au 01/01/2018 et estimé au 31/12/2018 à 214,92 M€ diminue de 4,3 M€ en lien avec un remboursement de capital de 13 M€ et l'emprunt qui serait mobilisé en 2018 à hauteur de 9 M€ (report de l'exercice 2017).

La capacité de désendettement s'affiche à 8,91 ans et passe sous le seuil de 11 ans après 3 années de baisses consécutives : 18 ans au CA 2014, 15 ans au CA 2015, 13 ans au CA 2016, 12 ans au CA 2017

Le périmètre du budget 2018, contrairement à celui de 2017, ne sera impacté qu'à la marge par le transfert de compétences à la métropole au 1^{er} janvier 2018 (voirie départementale et gestion du fonds de solidarité pour le logement). Au stade du budget primitif, l'impact éventuel du transfert de la contribution de la Ville à la métropole au titre du fonds de solidarité pour le logement n'a pas été pris en compte. En outre, la convention de gestion permettant à la ville de prendre en charge (et de se faire rembourser) des dépenses liées aux compétences transférées à la métropole au 1^{er} janvier 2017 ayant pris fin, le budget 2018 n'intègre plus de mouvements à ce titre.

I) EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes totales prévisionnelles de fonctionnement atteignent **191,39 M€** soit une augmentation de 4,57 M€ (+2,44 %) par rapport au CA 2017.

De même, les recettes réelles (190,09 M€) qui se distinguent des recettes d'ordre (travaux en régie et reprise des subventions d'équipement), suivent la même progression (+4,53 M€ par rapport au CA 2017).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN M€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	VARIATION BP 2018/CA 2017	
					Montant	% d'évolution
Impôts et taxes	123,27	120,82	114,22	109,35	-4,87	-4,26%
Produits des impôts directs	78,15	78,29	79,35	79,68	0,33	0,42%
Reversement Tour(s)plus	27,63	25,75	15,68	15,70	0,02	0,12%
Impôts et taxes indirects	13,66	13,45	15,08	9,86	-5,22	-34,63%
Allocations compensatrices	3,83	3,33	4,11	4,12	0,00	0,07%
Subventions et participations reçues	45,77	43,98	42,46	42,37	-0,08	-0,20%
Concours financiers de l'Etat	37,05	33,36	32,74	32,74	0,00	0,00%
Subventions de fonctionnement	8,73	10,61	9,71	9,63	-0,08	-0,85%
Produits d'exploitation	16,97	15,51	17,24	19,25	2,01	11,65%
Redevance du domaine public + ventes	1,86	2,04	1,23	6,08	4,85	392,98%
Prestations de service	8,93	8,46	8,26	8,18	-0,08	-0,94%
Remboursements de frais et autres	6,19	5,01	7,74	4,98	-2,76	-35,66%
Autres produits	11,95	9,61	11,64	4,75	-6,89	-59,19%
Autres produits de gestion courante	4,47	4,54	4,60	4,08	-0,51	-11,16%
Produits financiers	2,11	2,06	1,04	0,39	-0,65	-62,89%
Produits exceptionnels	5,38	3,02	6,00	0,28	-5,72	-95,31%
Excédent reporté Budget Principal				13,36		
Excédent reporté Budget Eau Potable				1,00		
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	197,97	189,93	185,56	190,09	4,53	2,44%
Travaux en régie	3,28	3,48	1,05	1,16	0,11	10,23%
Produits exceptionnels (ordre)	0,73	0,28	0,21	0,14	-0,07	-32,65%
Opérations d'ordre	4,01	3,77	1,27	1,30	0,04	2,96%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	201,98	193,70	186,83	191,39	4,57	2,44%
<i>Dont périmètre Ville de Tours</i>			184,08			
<i>Dont périmètre TMVL</i>			2,75			

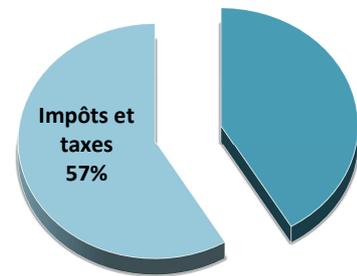
I- 1) Les impôts et taxes (109,35 M€)

Les impôts et taxes sont constitués :

- la fiscalité directe pour 99,49 M€ ;
- la fiscalité indirecte pour 9,86 M€ ;

Ils diminuent de 4,87 M€ par rapport au CA 2017 en lien principalement avec la réforme des droits de stationnement dont les recettes perçues sous forme de redevances sont désormais constatées dans les produits d'exploitation.

Part dans les recettes de fonctionnement



I-1-a) La fiscalité directe

Les recettes fiscales directes sont constituées des :

- des trois taxes ménages : taxe d'habitation (TH) et taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFPNB) ;
- des allocations compensatrices versées par l'Etat au titre de diverses exonérations ;
- des reversements de fiscalité effectués par la métropole.

- ❖ L'évolution **des contributions** directes à savoir le produit des trois taxes ménages dépend de deux éléments : la base et le taux.

L'évolution des bases d'imposition des taxes ménages sont fonction de la revalorisation des bases cadastrales 2018, cette variation est égale au taux de variation de l'indice des prix à la consommation, entre novembre 2016 et novembre 2017 (+ 1,2 % en 2018 contre + 0,4% en 2017). Mais l'évolution dépend également de la variation physique des biens taxables sur le territoire comme par exemple les constructions ou démolitions de bâtiments (+ 0,2 % en 2018). Au stade de la rédaction du présent rapport, les bases prévisionnelles 2018 n'ont pas été notifiées par les services fiscaux.

Aussi, l'inscription de 78,5 M€ sur le BP 2018 intègre une **reconduction des taux d'imposition de 2017**.

Le produit de la **Taxe d'Habitation (TH)** est prévue en augmentation de 1,34% (+370 K€) par rapport au CA 2017. La **Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)** franchit la barre des 40 M€ et augmente de +1,41 % soit + 556,08 M€. Corrélativement, la **Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)** baisse de 4,46 % soit -7,55 M€ au rythme des constructions érigées sur le territoire de la Ville de Tours.

En K€	Réel 2015	Réel 2016	Réel 2017	BP 2018	EVOLUTION 2018/2017	
					VALEUR	%
PRODUIT DES TAXES						
T. H. / THLV	38 852,78 8,4%	38 647,45 -0,5%	38 922,57 0,7%	39 445,52 1,3%	522,95	1,34%
T.F.P.B.	38 884,14 6,5%	38 803,44 -0,2%	39 495,72 1,8%	40 051,80 1,4%	556,08	1,41%
T.F.P.N.B.	173,21 20,9%	170,04 -1,8%	169,29 -0,4%	161,74 -4,5%	-7,55	-4,46%
TOTAL DU PRODUIT	77 910,49	77 620,90	78 587,60	79 659,04	1 071,45	1,36%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES						
T.H.	3 190,11 15,4%	2 510,18 -21,3%	3 603,97 43,6%	3 728,93 3,5%	124,96	3,47%
T.F.	244,12 -33,8%	483,96 98,3%	406,61 -16,0%	388,84 -4,4%	-17,78	-4,37%
T.P./C.F.E.	395,20 -33,9%	335,16 -15,2%	104,31 -68,9%	0,00 -100,0%	-104,31	-100,00%
TOTAL ALLOCATIONS	3 829,43	3 329,30	4 114,89	4 117,77	2,88	0,07%
TOTAL GENERAL	81 739,91	80 950,20	82 702,49	83 776,81	1 074,32	1,30%

Sources : états fiscaux 1288 (rôles généraux) pour 2015, 2016 et 2017

- ❖ Les allocations compensatrices (4,1 M€) ressortent en hausse de 3 K€ (+0,07%) entre les montants notifiés de 2017 et le prévisionnel 2018.

Les compensations d'exonérations, versées au titre des taxes foncières et de l'ex-Taxe Professionnelle (TP), devenue depuis 2010 la Contribution Economique Territoriale, servent de variables d'ajustement au périmètre de l'enveloppe normée qui fixe le montant global des dotations versées par l'Etat aux collectivités.

L'allocation TH augmente de 1,2 K€ (+ 3,47%) est en rapport avec la hausse des exonérations accordées par l'Etat pour les personnes à revenus modestes. Le bénéfice des compensations qui en résultent intervient l'année suivante soit 2017.

En revanche, l'allocation TFPB évolue à la baisse par l'emploi d'un taux de minoration qui correspond à l'effort à faire peser sur les variables d'ajustement afin de gager la variation des concours financiers.

L'allocation TP/CFE correspondant aux anciennes compensations fiscales de taxe professionnelle agrégées en une enveloppe unique lors de la réforme de la TP, elle est supprimée pour cette année.

Un élargissement de l'assiette des variables d'ajustement à la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) est retenu dans la loi de finances 2018 au niveau du bloc communal. Pour rappel, cette dotation est née au moment de la suppression de la TP et est octroyée aux territoires qui étaient mieux dotés en TP qu'ils n'ont reçu de nouvelles impositions (CVAE, TASCOT, part départementale de la taxe d'habitation). Cependant, la Ville de

Tours n'est pas concernée par cette minoration puisqu'elle est éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

❖ **Les reversements de fiscalité opérés par la métropole (15,7 M€)** comprennent deux dotations :

- l'attribution de Compensation (AC pour 14,1 M€);
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC pour 1,6 M€).

L'AC résulte du montant de la taxe professionnelle que recevait la Ville en 1999, diminué des charges dorénavant imputables à la métropole suite aux transferts de compétences. Ainsi, cette ressource a diminué de 10 M€ en 2017. En 2018, le montant perçu l'année dernière est reconduit dans l'attente d'une éventuelle révision proposée lors des prochaines réunions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La DSC (1,57 M€) est revalorisée de +1,2% en 2018, elle a été instaurée en 2000 par Tour(s) (devenue Tours Métropole Val de Loire) à partir d'un crédit global voté au niveau de l'agglomération et réparti aux communes membres en fonction de critères liés à la population et à la richesse fiscale.

I-1-b) La fiscalité indirecte

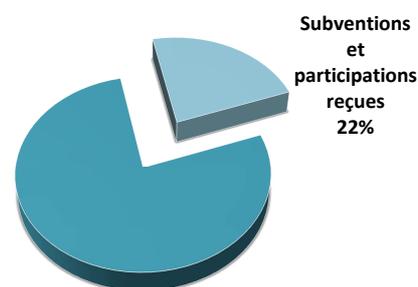
Le poste « **impôts et taxes indirects** » (9,86 M€) est en nette diminution par rapport au réalisé 2017 (-5,22 M€ soit -34,63%).

La réforme du droit de stationnement (**loi Maptam du 27 janvier 2014** qui modifie le régime juridique du **stationnement payant**) est la principale cause de cette évolution. En effet, la dépénalisation se matérialise comptablement par un transfert des recettes vers les produits d'exploitation au titre d'une redevance. Même si certaines taxes ont été transférées, comme les autres taxes pour utilisation du domaine, les plus importantes continueront de rester dans le périmètre de la Ville.

RECETTES FISCALES INDIRECTES EN K€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	VARIATION 2018/2017	
					VALEUR	%
Droits de place	886,3	870,8	844,2	900,0	55,83	6,61%
Droits de stationnement	3 776,2	3 710,8	3 734,3	0,0	-3 734,34	-100,00%
Autres taxes pour utilisation du domaine	643,1	692,3	756,9	710,0	-46,87	-6,19%
Taxe sur l'électricité	2 362,0	2 522,3	2 563,9	2 400,0	-163,89	-6,39%
Impôt sur les spectacles	0,2	0,1	0,0	0,0		
Taxes sur la publicité/TLPE	653,2	550,9	492,4	550,0	57,55	11,69%
Droits de mutation	5 341,6	5 102,4	6 691,7	5 300,0	-1 391,67	-20,80%
Autres taxes	0,0	2,5	0,0	0,0		
TOTAL	13 662,6	13 452,4	15 083,4	9 860,0	-5 223,40	-34,63%
Dont périmètre Ville de Tours			15 072,2			
Dont périmètre TMVL			11,2			

I – 2) Les subventions et participations reçues (42,37 M€)

- ❖ Les relations financières entre l'État et les collectivités territoriales sont caractérisées par l'existence d'une « enveloppe normée » regroupant **les principaux concours financiers de l'État**. Elle est composée principalement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), de différentes dotations de fonctionnement et des variables d'ajustement (c'est-à-dire les allocations compensatrices de fiscalité directe locale).

Part dans les recettes de fonctionnement

Pour les communes, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** comprend une part forfaitaire et des composantes dédiées à la péréquation verticale, à savoir la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS), la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

CONCOURS EN K€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	VARIATION 2018/2017	
					VALEUR	%
DOTATIONS FORFAITAIRES	30 994,9	27 252,2	25 669,0	25 669,0	0,0	0,00%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	4 307,6	4 350,7	5 159,9	5 159,9	0,0	0,00%
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	728,9	773,6	928,3	928,3	0,0	0,00%
TOTAL DOTATION GLOBALE DE FOCNTIONNEMENT	36 031,3	32 376,4	31 757,1	31 757,1	0,0	0,00%
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	1 014,9	986,2	986,2	986,2	0,0	0,00%
TOTAL	37 046,3	33 362,6	32 743,3	32 743,3	0,0	0,00%

Pour 2018, la loi de finances prévoit une stabilisation du montant global de la DGF. A l'échelle de la Ville, les montants notifiés 2017 sont reconduits pour le futur budget.

Un nouveau mécanisme de modulation de la **perception de la DGF** reposera sur l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement. Pour l'ensemble des collectivités territoriales, elles ne devront pas excéder un **Objectif d'Evolution de la Dépense Locale de 1,2%** entre le compte de gestion 2018 et le compte de gestion 2017 afin de garantir un versement stable de la DGF.

L'objectif est d'atteindre une économie de 13 milliards d'euros en 2022 :

Collectivités territoriales et EPCI	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses de fonctionnement	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%
Pour l'évolution du besoin de financement en Md€:					
Réduction annuelle du besoin de financement	-2,6	-2,6	-2,6	-2,6	-2,6
Réduction cumulée du besoin de financement	-2,6	-5,2	-7,8	-10,4	-13

Les plus importantes collectivités, comme Tours, devront contractualiser leur engagement avec l'Etat permettant éventuellement de moduler le taux d'évolution. La Ville pourrait se voir accorder une majoration liée à l'évolution de la population entre 2013 et 2018 (+3,63% pour une évolution de la population nationale de +2,47% donc supérieure d'au moins 0,75 points).

La **dotation forfaitaire de la DGF** continue de fluctuer en fonction de **l'évolution de la population** et le cas échéant du dispositif d'écrêtement mis en place pour financer, en complément de la baisse des variables d'ajustement, la hausse des dotations de péréquation (DSU et DSR).

En ce qui concerne la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** (5,16 M€ prévus pour 2018). Comme pour 2017, une modification des critères d'éligibilité est à prendre en compte (Cf BP 2017). Pour rappel, l'abondement de la DSU est de 110 M€ dans la loi de finances 2018. Le montant 2018 inscrit dans le budget de la Ville (5,16 M€ prévus) est identique à celui notifié en 2017.

La Ville est bénéficiaire de la **Dotation Nationale de Péréquation** au titre de la part principale. En effet, son potentiel financier par habitant (1 081,05€) est inférieur à 85 % de celui du groupe démographique correspondant (1 295,84€). De plus, son effort fiscal (1,31) reste supérieur à 85% de la moyenne de la strate (1,29). Pour rappel, l'effort fiscal permet d'évaluer la pression fiscale exercée sur les contribuables de la commune. En attente des données actualisées permettant de déterminer l'attribution pour 2018, il vous est proposé de reconduire le montant notifié en 2017 (0,9 M€, cf orientations budgétaires 2018).

La **Dotation Générale de Décentralisation (DGD)** est destinée à compenser une part des compétences transférées aux collectivités locales dans le cadre des lois de décentralisation. Elle concerne essentiellement la compensation "hygiène" et l'évolution de cette dotation n'est plus indexée sur le taux de progression de la DGF d'où la constance affichée sur cette ligne ces dernières années. Aussi, le montant de cette dotation pourra être maintenu en 2018 (1 M€).

La somme des concours financiers de l'Etat à la Ville pour le fonctionnement **serait stable entre le montant notifié 2017 et le BP 2018.**

❖ Les **subventions de fonctionnement reçues (9,60 M€)** s'affichent en légère baisse pour 2018 en comparaison avec le réalisé de l'exercice précédent (-0,08 M€ soit -0,85%). Dans la continuité de 2017, la Ville pourra compter principalement sur la participation de la Caisse des Allocations Familiales pour le secteur enfance et jeunesse (5M€) et sur le soutien de TMVL qui est relevé de 1,2% pour les sites du Musée des Beaux-Arts et du Conservatoire à Rayonnement Régional (2,4M€).

I – 3) Les produits d'exploitation (19,25 M€)

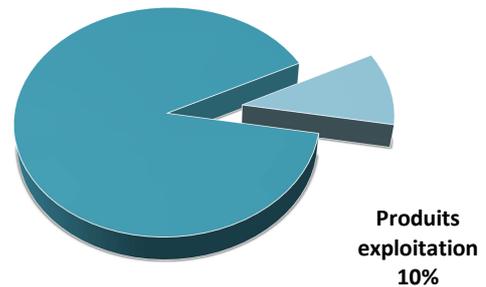
Les **produits d'exploitation** regroupent :

- **les redevances d'utilisation du domaine public et les ventes de produits** (6,08 M€) en nette hausse (+ 4,85 M€) particulièrement du fait du transfert des recettes relatives au stationnement payant. En effet, comptabilisés auparavant dans les impôts et taxe indirects sous la forme d'un droit de stationnement, le produit est désormais rattaché à une redevance d'utilisation du domaine public (loi MAPTAM du 27 janvier 2014 – réforme du stationnement payant) ;

Le montant des recettes de stationnement attendues s'élève à 5,15 M€ dont 4 M€ correspondant aux recettes de stationnement et 1,15 M€ de recettes liées aux FPS (Forfaits post stationnement) qui ne seront pas reversés à TMVL pour compenser le coût du contrôle du stationnement pris en charge par la ville.

- **les prestations de services** (8,18 M€) à savoir les redevances et droits des services à caractère culturel, sportif, social relevant de l'utilisation des structures municipales intégrant une revalorisation des tarifs d'environ 1,2% sont relativement stables;
- **les remboursements de frais** (4,98 M€) intègrent les rémunérations (agents notamment mutualisés avec Tours Métropole Val de Loire ou mis à disposition du Comité des Œuvres Sociales de la Ville), les charges courantes (eau, électricité, chauffage...). Cette ligne comprend aussi les recouvrements sur charges visant principalement les bâtiments gérés par la Ville mais reconnus d'intérêt communautaire (médiathèque François Mitterrand, Pôle Nautique du Cher, piscine du Mortier.....) ou mis à disposition de tiers (associations, particuliers...). Ce poste de ressources diminue mais devrait augmenter sur application d'une nouvelle convention de gestion entre TMVL et les communes membres du territoire métropolitain. Ainsi, des mandats de dépenses et des titres de recettes seront émis pour le compte de la métropole. Afin d'assurer une neutralité budgétaire, la Ville demandera alors le remboursement des dépenses réalisées (a contrario, des recettes seront reversées à TMVL).

Part dans les recettes de fonctionnement

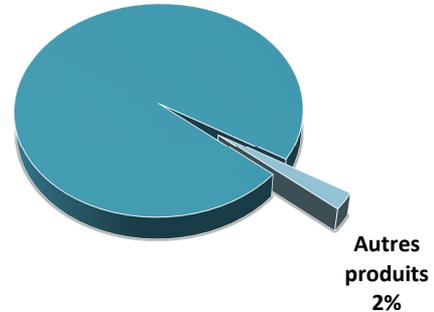


I – 4) Les autres produits (4,75 M€)

Les **autres produits de gestion courante** (4,08 M€) affichent une légère réduction (-0,5 M€) et regroupent :

- les locations immobilières des bâtiments appartenant à la Ville (revenus des immeubles) pour 3,91 M€ dont 2,1 M€ provenant de la redevance de location du Vinci.
- les diverses redevances versées par les fermiers et concessionnaires pour 0,11 M€.
- les autres produits de gestion courante pour 0,06 M€.

Part dans les recettes de fonctionnement



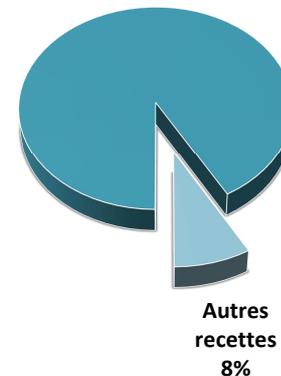
Les **produits financiers** (0,39 M€) proviennent principalement des dividendes attendus par les sociétés dans lesquelles la Ville est actionnaire (SEMIVIT et SAEM Maryse Bastié).

Les **produits exceptionnels** (0,28 M€) correspondent principalement à des remboursements d'assurance et à des libéralités reçues.

I – 5) Les excédents de fonctionnement reportés (14,36 M€)

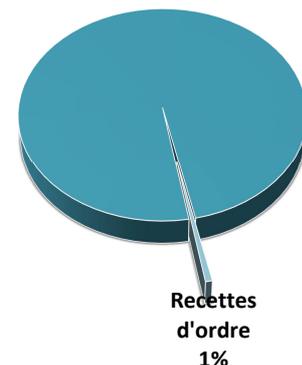
Ils correspondent à l'excédent reporté du budget principal (13,36 M€) et du budget annexe de l'Eau Potable (1 M€) suite à sa dissolution.

Part dans les recettes de fonctionnement

**I – 6) Les recettes d'ordre (1,30 M€)**

Ils concernent les travaux en régie (1,16 M€) et la quote-part de subventions d'investissement versées transférée au compte de résultat (0,14 M€).

Part dans les recettes de fonctionnement



II) LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le **montant total des charges de fonctionnement** atteint **191,39 M€ en 2018** soit une augmentation de 8,99% (**+15,79 M€**) par rapport au CA 2017.

Si l'on neutralise les mouvements d'ordre touchant cette section, soit 24,15 M€ (contre 9,97 M€ en 2017), intégrant les dotations aux amortissements (7 M€) et le prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (17,27 M€) auxquels il est ajouté la valorisation des travaux en régie (1,16 M€) constatée dans les dépenses réelles, **les dépenses réelles hors travaux en régie s'affichent à 165,97 M€ en 2017 soit +0,84% (+1,39 M€) par rapport au CA 2017.**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN M€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	VARIATION BP 2018/CA 2017	
					Montant	% d'évolution
Personnel	104,03	101,94	95,51	96,66	1,15	1,21%
Consommations des services	35,39	36,94	34,15	32,53	-1,62	-4,73%
BP				32,41		
Reports				0,12		
Subventions de fonctionnement	20,67	18,47	18,60	18,88	0,28	1,48%
Contingents	3,97	4,04	3,96	3,96	0,00	-0,07%
Charges financières	17,62	10,21	10,17	10,10	-0,07	-0,72%
Autres dépenses (opérations réelles)	2,20	3,04	3,24	2,94	-0,30	-9,27%
<i>Ajout solde redevances agence de l'eau</i>				0,67		
Dépenses imprévues				1,38		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	183,89	174,63	165,64	167,13	1,49	0,90%
Autres dépenses (opérations d'ordre)	2,88	1,78	2,78	0,00	-2,78	-100,00%
Dotations aux amortissements et aux provisions (ordre)	8,98	8,18	7,19	7,00	-0,19	-2,69%
Prélèvement				17,27		
Opérations d'ordre	11,86	9,96	9,97	24,27	14,30	143,39%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	195,75	184,60	175,61	191,39	15,79	8,99%
<i>Dont périmètre Ville de Tours</i>			172,61			
<i>Dont périmètre TMVL</i>			3,00			

*Eléments prévus au Budget Primitif mais affectés en dépenses par nature au Compte Administratif

**Eléments constatés au Compte Administratif mais non prévu au Budget Primitif

***ligne budgétaire correspondant au résultat prévisionnel

Les frais de personnel (96,66 M€) affichent une augmentation de 1,15 M€ (+1,21%) entre 2018 et 2017.

Pour cette année, il n'est pas prévu de transfert de compétences et de personnel de la Ville de Tours à la Métropole.

Il a été pris en compte les éléments suivants pour établir les prévisions budgétaires : gel du point d'indice, le maintien du taux de certaines cotisations patronales (CNRACL et IRCANTEC) et le report des mesures relatives au Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) à 2019.

Une indemnité compensatrice a été instaurée visant à compenser partiellement la hausse de la Contribution Sociale Généralisée de 1,7 point. Parallèlement, il a été supprimé la contribution exceptionnelle de solidarité, la cotisation salariale d'assurance maladie et chômage pour les contractuels. Le taux de cotisation patronale d'assurance maladie, applicable aux agents relevant du régime spécial CNRACL est également modulé (9,88% au lieu de 11,50%).

Ces éléments viennent compléter les majorations inhérentes au Glissement Vieillesse Technicité.

Enfin, la réinstauration d'une journée de carence entre aussi en vigueur à compter du 1er janvier 2018.

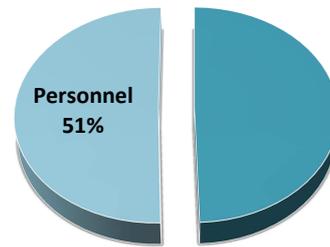
L'évolution du poste des achats de biens et services (32,53 M€), regroupés sous la rubrique « **consommations des services** » est de **-1,62 M€ soit - 4,73%** par rapport au CA 2017.

Il est précisé que le retour de la semaine à 4 jours dans les écoles primaires entraîne la non-reconduction du marché des Temps d'Activités Scolaires pour la rentrée 2018/2019 (-815 K€). Parallèlement, le centre de loisirs municipal de la Charpraie ouvrira de nouveau ses portes les mercredis (+22K€ hors personnel). Par ailleurs, en dépit d'une publication tardive de l'ensemble des actes, le transfert des biens vers la

métropole se traduit notamment par une diminution des taxes foncières (-300 K€ par rapport au CA 2017). Le poste « énergie » rattaché à l'éclairage public a également diminué (-1,1 M€ par rapport au CA 2017) suite au transfert de cette compétence à TMVL. Les comparaisons avec l'année précédente tiennent compte des dépenses réalisées pour le compte de la métropole.

Ces dépenses s'inscrivent dans le cadre du pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités territoriale en modérant leur augmentation.

Part dans les dépenses de fonctionnement

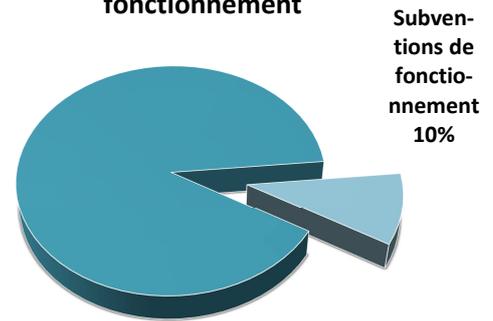


Part dans les dépenses de fonctionnement



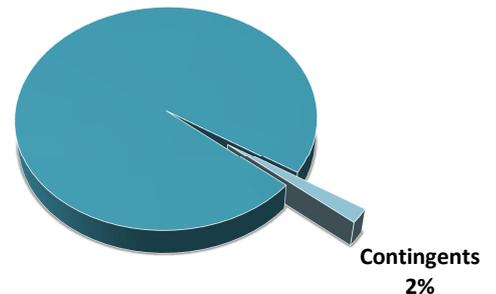
Le montant des **subventions de fonctionnement** versées aux associations et autres organismes (18,88 M€ soit + 0,28 M€) est légèrement plus élevé que pour le CA 2017. La principale évolution correspond au soutien renforcé de la Ville de Tours auprès du Grand Théâtre. En effet, l'exigence de la municipalité de présenter une programmation artistique de qualité et l'application de la Convention Nationale des Entreprises Culturelles et Artistiques dans la rémunération des Musiciens nécessite d'apporter des moyens financiers plus importants en sus des optimisations budgétaires recherchées par la direction de l'établissement.

Part dans les dépenses de fonctionnement



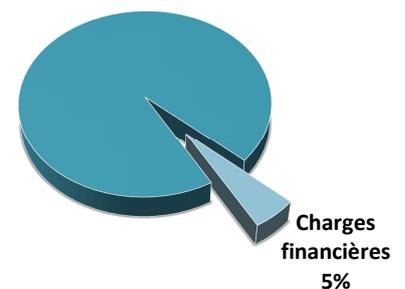
La ligne consacrée **aux contingents** (3,9 M€) est stable et recouvre principalement le contingent incendie (2,9 M€) et les participations à verser aux écoles privées (1 M€) dans le cadre de l'enseignement scolaire.

Part dans les dépenses de fonctionnement



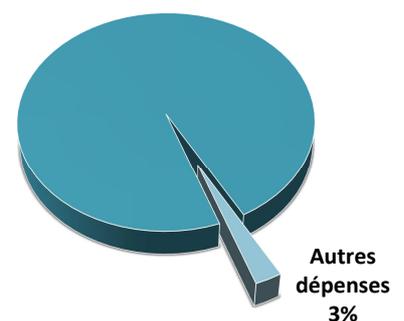
Les charges financières (10,1 M€) sont stables (- 0,07M€) par rapport au CA 2017. Elles sont composées principalement d'intérêts d'emprunt réglés à l'échéance.

Part dans les dépenses de fonctionnement



Les autres dépenses (4,99 M€) intègrent une somme complémentaire de 0,7 M€ destinée à régler la troisième échéance de la soule résiduelle née de la transaction sur le swap CACIB.

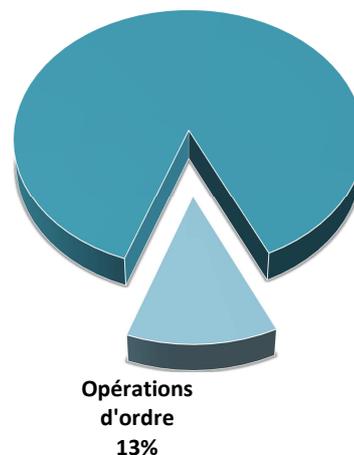
Part dans les dépenses de fonctionnement



Enfin, il convient de noter qu'un versement dédié au solde des redevances à l'agence de l'Eau est prévu à hauteur de 0,67 M€. En outre, des dépenses imprévues sont portées au budget 2018 pour 1,4 M€.

Les **mouvements d'ordre (24,27 M€)**, sont constitués des dotations aux amortissements et du prélèvement. Les dotations aux amortissements sont en relativement stables par rapport au réalisé 2017 (7 M€ contre 7,2 M€). En revanche, l'autofinancement prévisionnel augmente de 7,8 M€ par rapport au BP 2017 pour s'établir à 17,3 M€.

Part dans les dépenses de fonctionnement



III) L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

EPARGNE EN K€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	VARIATION BP 2018/CA 2017	
					Montant	% d'évolution
Résultat de fonctionnement	6 234,4	9 098,7	11 220,2	17 265,7	6 045,5	53,88%
+ Dotations aux provisions et aux amortissements	8 984,3	8 184,1	7 193,4	7 000,0	-193,4	-2,69%
- Quote-part subventions d'investissement transférée	357,2	263,6	196,1	144,5	-51,5	-26,29%
= Epargne brute	14 861,5	17 019,3	18 217,5	24 121,2	5 903,7	32,41%
Taux d'épargne brute	7,6%	9,0%	10,0%	12,7%	0,0	27,33%
- Remboursement du Capital	10 952,6	12 053,2	12 737,8	13 027,0	289,2	2,27%
= Epargne nette	3 909,0	4 966,0	5 479,7	11 094,2	5 614,5	102,46%

L'autofinancement s'améliore nettement au budget 2018 (+6,7 M€ par rapport au BP 2017). Cette nette amélioration provient de l'application de la contractualisation avec l'Etat qui limite la progression des dépenses à +1,2%. Les recettes, quant à elles évoluant à la hausse, il est ainsi constaté des marges budgétaires complémentaires sur le cycle de fonctionnement. L'épargne brute s'affiche à 24,1 M€.

En dépit de la hausse (+0,3 M€) du capital à rembourser (13 M€) en 2018, l'épargne nette ressort à 11,1 M€ (+5,6 M€ par rapport au CA 2017).

La structure financière de la Ville est confortée et permettra de répondre à d'éventuels refinancements de dette des emprunts obligataires.

Les ratios obligatoires, qui représentent les autres indicateurs financiers, vous sont présentés dans le document officiel du BP 2018.

IV) LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN K€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	VARIATION BP 2018/CA 2017	
					Montant	% d'évolution
Autofinancement (Amortissements + prélèvement*)	8 984,3	8 184,1	7 193,4	24 265,7	17 072,3	237,33%
Financements propres	21 828,9	10 317,5	21 935,2	15 723,4	-6 211,8	-28,32%
- Dons et legs	0,0	139,1	45,2	0,0	-45,2	-100,00%
- FCTVA	3 338,1	2 294,8	2 854,2	1 707,9	-1 146,4	-40,16%
- TLE / Taxe d'aménagement	1 042,5	1 478,9	1 703,4	1 100,0	-603,4	-35,42%
- Amendes de police	2 044,9	2 123,1	2 472,5	0,0	-2 472,5	-100,00%
- Cessions d'actifs	2 507,8	1 760,0	2 758,1	3 240,0	481,9	17,47%
- BP						
- Reports*						
- Subventions d'équipement reçues	2 922,0	1 442,9	4 274,1	3 761,4	-512,7	-12,00%
- BP	0,0	0,0	0,0	3 253,1		
- Reports*	0,0	0,0	0,0	508,3		
- Immobilisations financières (créances...)	38,1	18,4	0,0	0,0		
- Excédent de fonctionnement capitalisé	9 935,5	1 060,3	7 827,6	5 914,1	-1 913,5	-24,45%
Opérations de dette	7 520,0	8 000,0	7 528,5	32 974,8	25 446,3	338,00%
- Emprunts et dettes assimilées	7 520,0	8 000,0	7 528,5	18 000,0	10 471,5	139,09%
- BP	0			9 000,0		
- Reports*	0			9 000,0		
- Crédits long terme renouvelable	0,0	0,0	0,0	14 974,8		
- Emprunts de refinancement	0,0	0,0	0,0			
Autres recettes	407,4	23,6	20,3	2,0		
- Opérations comptables cessions d'actifs	369,1	20,6	18,5	0,0		
- Opérations patrimoniales	0,0	0,0	0,0	0,0		
- Autres recettes	38,3	3,0	1,7	2,0	0,3	14,98%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 740,7	26 525,3	36 677,3	72 965,9	36 288,6	98,94%
<i>Dont périmètre Ville de Tours</i>			36 677,3			
<i>Dont périmètre TMVL</i>			0,0			

*Uniquement pour le Budget Primitif

Les **financements propres** 2018 (en dehors de l'autofinancement) sont évalués à 15,7 M€ selon le tableau présenté ci-dessus.

Concernant le **FCTVA** (1,7 M€ prévu au BP 2018), l'ajustement de la prévision tient compte du transfert des compétences à la métropole. Il est versé sur justification des dépenses d'investissement réalisées l'année précédente.

Il est prévu 1,1 M€ de taxe **d'aménagement**. Cette taxe est désormais perçue par TMVL et fera l'objet d'un reversement à la Ville de Tours.

Le **produit des amendes de police** est désormais perçu par la métropole suite aux transferts de compétences effectués au 1^{er} janvier 2017. La ville ne bénéficie donc plus de cette recette.

Le **produit des cessions d'actifs** (3,2 M€) s'inscrit dans une prospective qui permet d'optimiser la gestion des biens immobiliers de la Ville de Tours. Pour 2018, c'est donc une évolution de + 481,9 K€ soit + 17,47 % par rapport à 2017.

Les **subventions d'équipement** : 3,8 M€ dont 0,5 M€ de reports. Les principaux partenaires sur le BP 2018 sont la métropole (1,1 M€ hors reports), l'Etat (0,8 M€ hors reports), la Région (0,5 M€ hors reports) et le département (0,4 M€ hors reports). Ces soutiens contribuent au financement des investissements de la ville. En outre, les fonds collectés au titre du mécénat sont inscrits en recettes de fonctionnement et contribuent aux financements des dépenses d'équipement par l'intermédiaire de l'autofinancement.

Le besoin en **emprunt nouveau** de 2018 est arrêté à 9 M€ soit une mobilisation similaire à l'année dernière. Pour information, l'autre opération de dette (14,97 M€) correspond à la capacité de tirage des emprunts "révolving" trouvant leur contrepartie financière en dépenses d'investissement.

L'**excédent de fonctionnement capitalisé** (5,91 M€) permet de financer le déficit d'investissement reporté du budget principal après intégration de l'excédent d'investissement du budget annexe de l'eau (10,26 M€ - 0,29 M€) corrigé du solde positif des restes à réaliser du budget principal et du budget annexe de l'eau potable (4,23 M€ - 0,18 M€). Ces écritures sont le reflet de l'affectation du résultat de la gestion de l'exercice 2017.

V) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN K€	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	VARIATION BP 2018/CA 2017	
					Montant	% d'évolution
Dépenses d'équipement	18 157,8	24 634,2	19 454,2	33 813,8	14 359,6	73,81%
-BP				28 354,6		
-Reports*				5 459,2		
Opérations de dette	10 952,6	12 053,2	12 737,8	28 001,8	15 263,9	119,83%
- Remboursement de la dette (y compris C.L.T.R.)	10 952,6	12 053,2	12 737,8	13 027,0	289,2	2,27%
- Crédit long terme renouvelable (droits de tirage)	0,0	0,0	0,0	14 974,8		
- Réaménagement de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres dépenses	729,1	290,1	765,3	1 187,1	421,9	55,12%
- Opérations comptables cessions d'actifs	369,1	20,6	18,5	0,0	-18,5	-100,00%
- Opérations patrimoniales	0,0	0,0	0,0	0,0		
- Déficit antérieur reporté	0,0	0,0	0,0	0,0		
- Autres dépenses	359,9	269,5	746,7	1 187,1	440,4	58,97%
Déficit antérieur reporté	0	0	0	9 963,2		
Déficit reporté budget principal				10 256,1		
Excédent reporté budget annexe Eau Potable				292,9		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,0	36 977,6	32 957,3	72 965,9	40 008,6	121,40%
<i>Dont périmètre Ville de Tours</i>			32 957,3			
<i>Dont périmètre TMVL</i>			0,0			

*Uniquement pour le Budget Primitif

Le volume global des **dépenses d'équipement** (acquisitions et travaux) à réaliser pour l'exercice 2018 s'élève à **33,8 M€** (contre 19,4 M€ au CA 2017) dont **28,4 M€ d'opérations nouvelles** (contre 20,6 M€ au BP 2017).

En consolidant ce montant avec les investissements portés par les budgets annexes des Activités Lyriques et Symphoniques et des Prestations Cimetières, soit 0,3 M€, le total affecté à l'investissement ressort à **34,1 M€ pour 2018** (contre 27,5 M€ au BP 2017).

Les investissements se répartissent selon une ventilation fonctionnelle de la manière suivante :

Secteur	PE 2017	PE 2018 avec reports	Différence PE 2018 / PE 2017
Services généraux des administrations publiques locales	2 917 118,28	5 096 366,95	2 179 248,67
Sécurité et salubrité publiques	247 766,37	650 326,82	402 560,45
Enseignement - Formation	1 696 782,50	5 098 558,59	3 401 776,09
Culture	1 891 576,05	3 886 382,11	1 994 806,06
Sport et jeunesse	2 411 700,95	4 061 355,47	1 649 654,52
Interventions sociales et santé	67 808,27	91 913,07	24 104,80
Famille	730 664,36	2 427 783,15	1 697 118,79
Logement	262 909,00	45 407,21	-217 501,79
Aménagement et services urbains, environnement	8 830 467,92	11 715 594,07	2 885 126,15
Action économique	397 398,11	740 089,45	342 691,34
TOTAL	19 454 191,81	33 813 776,89	14 359 585,08

Le détail des opérations nouvelles se rapportant au budget principal de l'exercice 2018 vous est présenté en annexe de ce document.

Au sujet de la dette, le montant du **capital à rembourser**, pour 2018, s'établit à 13,03 M€ (+0,3 M€ par rapport à 2017).

Les **autres dépenses d'investissement** incluent une ligne dépenses imprévues à hauteur de 1,0 M€ contre 1,4 M€ au BP 2017.

VI) L'ENCOURS DE LA DETTE

	2014	2015	2016	2017	2018
ENCOURS DETTE HORS CLTR DE LA VILLE (1)	208 000 042	207 562 434	206 504 146	204 289 782	202 936 484
<i>EVOLUTION</i>	2 097 370 1,02%	-437 608 -0,21%	-1 058 288 -0,51%	-2 214 364 -1,07%	-1 353 298 -0,66%
ENCOURS REVOLVING (2)	23 959 599	20 964 651	17 969 702	14 974 754	11 979 805
<i>EVOLUTION</i>	-4 914 949 -17,02%	-2 994 949 -12,50%	-2 994 949 -14,29%	-2 994 948 -16,67%	-2 994 949 -20,00%
ENCOURS TOTAL (3) = (1+2)	231 959 641	228 527 085	224 473 848	219 264 536	214 916 289
<i>EVOLUTION</i>	-2 817 579 -1,20%	-3 432 556 -1,48%	-4 053 237 -1,77%	-5 209 312 -2,32%	-4 348 247 -1,98%

L'encours de la dette s'établirait à 214,9 M€ au 31/12/2018 soit une diminution de 4,3 M€ par rapport à la situation au 31/12/2017 (219,3 M€). L'estimation de fin d'exercice tient compte du montant de l'emprunt qui sera mobilisé sur 2018 (8 M€ soit le report 2017) et du remboursement du capital de la dette qui sera effectué au cours de cet exercice pour 13 M€.

Pour mémoire, au 1er janvier 2018, la Ville de Tours dispose de 31 emprunts (dont 3 emprunts revolving comptabilisés sur son budget principal).

Depuis la disparition du swap CACIB, la répartition des risques, selon la Charte de bonne conduite, positionne 100% de l'encours de la dette en risque faible (1A).

VII) LES BUDGETS ANNEXES**VII-2) LE BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES LYRIQUES ET SYMPHONIQUES**

Le budget des activités lyriques et symphoniques s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 6,72 M€ répartie comme suit :

- 6,64 M€ pour la section de fonctionnement (dont 0,37 M€ d'excédent reporté) ;
- 0,82K€ pour la section d'investissement (dont 0,22K€ d'excédent reporté).

CHAP	RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	Variation BP 2018/CA 2017	
						MONTANT	%
70	Ventes de produits	871 804,54	885 437,10	912 910,47	880 000,00	-32 910,47	-3,61%
74	Dotations et Participations	4 919 522,00	4 941 354,74	4 877 673,49	5 295 033,00	417 359,51	8,56%
77	Produits exceptionnels	135 906,33	32 962,23	37 930,38	44 065,00	6 134,62	16,17%
75	Autres produits de gestion courante	48 258,37	47 217,34	37 850,79	43 000,00	5 149,21	13,60%
013	Atténuation de charges	63,20		5 684,88	5 674,57	-10,31	-0,18%
002	Excédent de fonctionnement reporté				374 950,43	374 950,43	
	RECETTES TOTALES	5 975 554,44	5 906 971,41	5 872 050,01	6 642 723,00	770 672,99	13,12%

CHAP	DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	Variation BP 2018/CA 2017	
						MONTANT	%
011	Charges à caractère général	1 137 507,97	1 116 623,36	1 115 575,87	1 060 775,00	-54 800,87	-4,91%
012	Charges du personnel et frais ass.	4 780 369,08	4 694 061,49	4 960 252,10	5 480 783,00	520 530,90	10,49%
65	Autres charges de gestion courante	76 521,75	66 363,22	57 610,93	39 665,00	-17 945,93	-31,15%
67	Charges exceptionnelles		19,59	70 450,00	1 500,00	-68 950,00	-97,87%
042	Opérat. ordre transf. entre sections	121 297,20	57 591,19	55 886,51	60 000,00	4 113,49	7,36%
	DEPENSES TOTALES	6 115 696,00	5 934 658,85	6 259 775,41	6 642 723,00	382 947,59	6,12%

CHAP	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	Variation BP 2018/CA 2017	
						MONTANT	%
13	Subventions d'investissement						
10	Dotations, réserves						
040	Opérations de transfert entre sect.	191 297,20	57 591,19	55 886,51	60 000,00	4 113,49	7,36%
001	Excédent d'investissement				21 886,27	21 886,27	
	RECETTES TOTALES	191 297,20	57 591,19	55 886,51	81 886,27	25 999,76	46,52%

CHAP	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	Variation BP 2018/CA 2017	
						MONTANT	%
20	Immobilisations incorporelles	8 215,31					
21	Immobilisations corporelles	57 381,56	84 740,81	122 656,01	81 886,27	-40 769,74	-48,11%
	BP Reports				75 529,63 6 356,64		
040	Opérations de transfert entre sect.	70 000,00					
	DEPENSES TOTALES	135 596,87	84 740,81	122 656,01	81 886,27	-40 769,74	-33,24%

Ce budget est financé par diverses participations à hauteur de 5,3 M€ contre 4,9 M€ en 2017 soit une progression de +8,56%. Ces participations représentent 80% des recettes totales de fonctionnement. La Ville de Tours participe à hauteur de 60% du montant total des subventions.

Le principal poste de ce budget est constitué des charges de personnel soit 5,4 M€ en progression de 10% par rapport au réalisé 2017. Il représente 82,5% des dépenses totales de fonctionnement.

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des dotations aux amortissements (60 000€) et de l'excédent d'investissement reporté (21 886€).

Les dépenses d'équipements regroupent essentiellement des acquisitions nécessaires au fonctionnement de la structure.

Comme il a été évoqué dans le débat d'orientations budgétaires, la Ville poursuit son travail sur le mode de gestion de l'établissement s'inscrivant dans le cours des évolutions de ses différents régimes juridiques, dans un objectif d'optimisation de son fonctionnement.

Aussi, il est envisagé une évolution vers une gestion avec simple autonomie financière en 2019 (gestion de trésorerie distincte de celle de la Ville).

VII-4) LE BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS CIMETIERES

Les recettes provenant des droits annexes aux missions de service public dans les cimetières sont principalement affectées au fonctionnement de ce service (remboursements des charges de personnel ou des achats au budget principal de la Ville), au renouvellement de matériels nécessaires à son activité ou à la confection de caveaux.

L'optimisation de recettes du budget annexe des prestations cimetières doit être renforcée afin de faire face au déficit de fonctionnement récurrent depuis 2015.

Un travail sur la mise à plat de la comptabilisation des recettes et des dépenses liées aux caveaux et aux objets funéraires entre le budget principal et le budget annexe a été initié en 2017.

Aussi, pour 2018, il a été décidé de basculer, au budget annexe, les recettes provenant de ventes de caveaux traditionnels neufs ou d'occasion, auparavant comptabilisés sur le budget principal. Il en sera de même pour les recettes de ventes d'objets funéraires.

Pour rappel, les recettes provenant des prestations facturées aux familles qui peuvent entrer en concurrence avec l'activité privée doivent figurer dans la comptabilité du budget annexe.

L'investissement inclut principalement l'achat de matériel par le service pour faciliter le travail des agents.

CHAP	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	DIFFERENCE	
						MONTANT	%
70	Ventes de produits	177 023,78	154 772,11	166 680,80	249 000,00	82 319,20	49,39%
75	Autres produits de gestion courante		0,88			0,00	
77	Produits exceptionnels		3 016,83	4 525,00		-4 525,00	-100,00%
	RECETTES TOTALES	177 023,78	157 789,82	171 205,80	249 000,00	77 794,20	45,44%

CHAP	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	DIFFERENCE	
						MONTANT	%
011	Charges à caractère général	175 524,23	161 480,79	99 259,98	119 978,14	20 718,16	20,87%
65	Autres charges de gestion courante				200,00	200,00	
042	Opérat. ordre transf. entre sections	51 460,69	47 794,05	59 789,66	65 498,00	5 708,34	9,55%
002	Déficit de fonctionnement reporté				62 823,86	62 823,86	
67	Charges exceptionnelles			122,50	500,00	377,50	
	DEPENSES TOTALES	226 984,92	209 274,84	159 172,14	249 000,00	89 827,86	56,43%

CHAP	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	DIFFERENCE	
						MONTANT	%
001	Excédent d'investissement reporté				162 188,46	162 188,46	
040	Opérat. ordre transf. entre sections	51 460,69	47 794,05	59 789,66	65 498,00	5 708,34	9,55%
RECETTES TOTALES		51 460,69	47 794,05	59 789,66	227 686,46	167 896,80	280,81%

	D'INVESTISSEMENT	2015	2016	2017	BP 2018	MONTANT	%
20	Immobilisations incorporelles BP Reports		23 584,50	2 772,50		-2 772,50 0,00	-100,00%
21	Immobilisations corporelles BP Reports	850,00	18 039,56	146 725,97	227 686,46 225 748,60 1 937,86	80 960,49	55,18%
DEPENSES TOTALES		850,00	41 624,06	149 498,47	227 686,46	78 187,99	52,30%

LA LISTE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2018

DOMAINE	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT	SUBVENTIONS
MOYEN DE GESTION COMMUN	Application métiers - droit d'usage et licence complémentaire	20 000,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	MOBILIER DIVERS	2 500,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	Moyens bureautiques des services	180 000,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	Plan Espaces Publics Numériques	5 000,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	Plan multimédia écoles (inclusion numérique)	135 000,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	Plan Particulier Réseau indépendant ville	35 000,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	Programmes particuliers des services	200 000,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	Radio numérique	60 000,00	
MOYEN DE GESTION COMMUN	Solution de téléphonie	20 000,00	
TRAVAUX DE RENOVATION SALLES DES FETES	Salle Paul bert : Travaux d'aménagement	40 000,00	
CONSEILS DE LA VIE LOCALE	Conseils de la Vie Locale Ouest	20 000,00	
CONSEILS DE LA VIE LOCALE	Conseils de la Vie Locale Est	20 000,00	
CONSEILS DE LA VIE LOCALE	Conseils de la Vie Locale Sud	20 000,00	
CONSEILS DE LA VIE LOCALE	Conseils de la Vie Locale Nord	20 000,00	
GESTION DES SALLES	Equipements divers - renouvellement de matériels	10 000,00	
Total DELEGATION CCAS, DÉMOCRATIE LOCALE, VIE ASSOCIATIVE ET SYSTÈMES D'INFORMATION - MME NICOLAY-CABANNE	POUR MEMOIRE BP 2017 = 923 100,00	787 500,00	0,00
JURIDIQUE	CERTIFICATS SIGNATURE ELECTRONIQUE	4 600,00	
	Acquisition d'une armoire forte pour le service Administration Générale (stockage des titres d'identité)	3 600,00	
Total DELEGATION ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ÉTAT CIVIL, AFFAIRES JURIDIQUES, PROXIMITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - M. LEBRETON	POUR MEMOIRE BP 2017 = 0,00	8 200,00	0,00
AMENAGEMENT URBAIN	Acquisition 80 rue Colbert et divers	40 000,00	
FINANCES	Enveloppe matériel 2018	100 000,00	
Total DELEGATION FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET AFFAIRES DOMANIALES - MME MILLOT	POUR MEMOIRE BP 2017 = 0,00	140 000,00	0,00
BIBLIOTHEQUES - BIBLIOTHEQUE CENTRALE	Acquisition de matériels informatiques	4 000,00	
BIBLIOTHEQUES - BIBLIOTHEQUE CENTRALE	Acquisition de mobiliers	5 000,00	
BIBLIOTHEQUES - BIBLIOTHEQUE CENTRALE	Acquisition d'ouvrages	190 000,00	
BIBLIOTHEQUES - BIBLIOTHEQUE CENTRALE	Acquisitions patrimoniales (livres anciens)	12 000,00	4 205,00
BIBLIOTHEQUES - BIBLIOTHEQUE CENTRALE	Numérisation CD-DVD-VINYLES	10 000,00	
BIBLIOTHEQUES - BIBLIOTHEQUE CENTRALE	Travaux de grosses réparations	45 000,00	
BIBLIOTHEQUES - BIBLIOTHEQUE CENTRALE	Remplacement de la baie monumentale (Accord cadre de maîtrise d'œuvre)	75 000,00	
CENTRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - SITE PETIT PRÉ	CRR - Acquisition d'instruments et matériel de musique	25 000,00	
Centre Chorégraphique	Construction d'une nouvelle salle site Beaumont	100 000,00	
COMMUNICATION	Evolution site Web tours.fr	23 000,00	
CRR	Création d'une douche garçon dans vestiaire niveau 3	30 000,00	
CRR	Réfection de la chapelle CRR	100 000,00	

DOMAINE	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT	SUBVENTIONS
Grand Théâtre	Travaux de détection incendie et mise en conformité électrique	50 000,00	
Grand Théâtre	Traitement menuiseries des façades + restauration statue sommitale (diagnostic en 2018)	30 000,00	
Mairie de Quartier des Fontaines Salle Villeret	Boite noire (occultation) pont lumière	6 000,00	
Musée des Beaux Arts	Chantier des collections dont gerbeur, rayonnages type Cantilever, grande poubelle	20 000,00	
Musée des Beaux Arts	Plessis: étude et traitement par anoxie	20 000,00	
Musée des Beaux Arts	porte kakémonos, porte visuels plexi et rayonnages,	16 110,00	
Musée des Beaux Arts	Réfection des couvertures Nord Ouest	30 000,00	
Musée des Beaux Arts	Réfection salles libérées par les réserves	184 066,00	
Musée des Beaux Arts	Restauration des œuvres exposées	10 000,00	
Musée du compagnonnage	20 projecteurs led	3 000,00	
Musée du compagnonnage	Projecteurs	3 000,00	
Musée du compagnonnage	vitrine armoire	2 000,00	
Museum d'Histoire Naturelle	Collections naturalisation : caïman à lunettes	3 000,00	
Museum d'Histoire Naturelle	Equipement divers : réfrigérateur, caméra, rack reptiles, réacteur aquarium, tableau	3 000,00	
PATRIMOINE	Restauration des objets d'arts	5 000,00	
Pôle patrimoine	échaffaudage mobile + perceuse/visseuse	2 300,00	
Théâtre le Petit Fauchaux	Réfection de l'étanchéité de la terrasse	282 242,00	41 000,00
Théâtre le Petit Fauchaux	Immeuble mitoyen du petit fauchaux - remise en état bow window	25 000,00	
Total DELEGATION CULTURE ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE - MME BEUZELIN	POUR MEMOIRE BP 2017 = 1 143 000,00	1 333 718,00	45 205,00
CIRCULATION - STATIONNEMENT	Equipement ateliers	2 000,00	
CIRCULATION - STATIONNEMENT	Fourniture voirie	15 000,00	
CIRCULATION - STATIONNEMENT	Signalisation verticale	6 000,00	
CIRCULATION - STATIONNEMENT	Stationnement payant	20 000,00	
CIRCULATION - STATIONNEMENT	Mobilier urbain - plaques de rue	10 000,00	
ENERGIE	Amélioration performances énergétiques :Tx d'économie d'énergie	20 000,00	
ENERGIE	Audit et travaux légionnelle légionelles	25 000,00	
ENERGIE	Etude de réfection installations génie climatique Mairie centrale	20 000,00	
ENERGIE	Réfection canalisations de chauffage Bâtiment Services Techniques	160 000,00	
ENERGIE	Remboursement créances PPP chauffage urbain	541 250,00	
ENERGIE	Remplacement de chaudières murales	8 000,00	
ENERGIE	Remplacement installations de clim R22	200 000,00	
ENERGIE	Travaux rénovation énergétique site Mairie	10 000,00	
ENERGIE	Financement travaux tranchée - réfection chauffage - Primaire Paul Bert	26 528,00	
Total DELEGATION ÉCOLOGIE URBAINE ET CADRE DE VIE, ÉNERGIE, TRANSPORTS, CIRCULATION, STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE - M. MASSOT	POUR MEMOIRE BP 2017 = 1 541 500,00	1 063 778,00	0,00
Logement social	Logement social 2013	20 000,00	
PATRONAGES ET EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS	Centres sociaux et patronages - tx et mobilier	30 000,00	
PATRONAGES ET EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS	VERC - Transformation de locaux imprimerie en salles d'activité	30 000,00	

DOMAINE	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT	SUBVENTIONS
PNRU QUARTIER SANITAS	Site de la Rotonde : Etude préalable (géotechnique, diagnostics...)	0,00	37 400,00
	Equipements divers - renouvellement de matériels	10 000,00	
PNRU QUARTIER SANITAS et MARYSE BASTIE	tous les sites concernés : études complémentaires (sols/amiante/plomb)	35 000,00	
Total DELEGATION LOGEMENT, SOLIDARITÉ ET GESTION DES CENTRES SOCIAUX - MME SCHALK-PETITOT	POUR MEMOIRE BP 2017 = 527 563,00	125 000,00	117 400,00
POLICE MUNICIPALE	1 Roll Up + deux drapeaux prévention routière	800,00	
POLICE MUNICIPALE	2 chiens (1 chien en 2018)	1 500,00	
POLICE MUNICIPALE	22 gilets pare-balles (30 pour 2018)	6 000,00	
POLICE MUNICIPALE	Acquisition radar	4 000,00	
POLICE MUNICIPALE	Aménagement poste de police municipale dans galerie "Stendhal"	180 000,00	
POLICE MUNICIPALE	Aménagement véhicule brigade équestre	1 200,00	
POLICE MUNICIPALE	Armement : Pistolets 9 mm (500€/unité)	25 000,00	
POLICE MUNICIPALE	Chenil pont aux oies : réfection de traitement des eaux usées	40 000,00	
POLICE MUNICIPALE	Kit radio 3ème moto	700,00	
POLICE MUNICIPALE	Panneaux "voisins vigilants" et "vidéoprotection"	1 000,00	
POLICE MUNICIPALE	Sérigraphie véhicule brigade ASVP (Parcs et Jardins)	1 500,00	
POLICE MUNICIPALE	Acquisition matériel enregistrement appels salle radio	12 000,00	
VIDEO SURVEILLANCE	Accès, sécurité et vidéosurveillance des bâtiments et lieux publics	180 000,00	
	Site Wagner - regroupement PM/DPGR	30 000,00	
Total DELEGATION SÉCURITÉ PUBLIQUE - M. ROUSSEAU	POUR MEMOIRE BP 2017 = 246 000,00	483 700,00	0,00
BASSINS ET FONTAINES	Acquisition de matériel et outillage	1 000,00	
BASSINS ET FONTAINES	Tx mise en sécurité des passants fontaine gare (chute verrière dans parking)	40 000,00	
BASSINS ET FONTAINES	Réaménagement et rénovation bassin	50 000,00	
LOCAUX D'ÉQUIPES	Reconstruction hangar bois des Hâtes	20 000,00	
LOCAUX D'ÉQUIPES	Restructuration de la maison "ANDICHOU"	280 000,00	
MATÉRIEL ET MOBILIER	Boulevard tonnellé		
	Acquisition de bacs d'orangerie	9 000,00	
MATÉRIEL ET MOBILIER	Divers matériel Parcs et Jardins (spécialisé et outillage)	20 000,00	
MATÉRIEL ET MOBILIER	Matériel, mobilier de jardin et signalétique installés en régie	40 000,00	
PARCS ET JARDINS	Aires de jeux enfants dans les quartiers	70 000,00	
PARCS ET JARDINS	Cheptel et collections	2 000,00	
PARCS ET JARDINS	Création de fosses /opération A fleur de trottoir	40 000,00	16 667,00
PARCS ET JARDINS	Création d'un espace vert de convivialité rue du Chemin de fer	10 000,00	
PARCS ET JARDINS	Création et rénovation de jardins partagés et familiaux	70 000,00	33 055,00
PARCS ET JARDINS	Production horticole : régulation climatique des serres	20 000,00	
PARCS ET JARDINS	Régénération des parcs forestiers	50 000,00	6 667,00
PARCS ET JARDINS	Rénovation des jardins de quartier	50 000,00	
PARCS ET JARDINS	Restauration de jardins historiques	40 000,00	
PARCS ET JARDINS	Travaux divers de grosses réparations	5 000,00	

DOMAINE	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT	SUBVENTIONS
TRAVAUX EN RÉGIE	TRAVAUX EN REGIE	210 000,00	
Total DELEGATION RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL, COMMUNICATION INTERNE ET PARCS ET JARDINS - MME LE SOUEF	POUR MEMOIRE BP 2017 = 921 000,00	1 077 000,00	56 389,00
HANDICAP	Place COTY : Aménagement d'une rampe pour accès à la poste	110 000,00	
HANDICAP	Réalisation de l'ADAP	25 000,00	
HYGIENE - DESINFECTION - FOURRIERE	Complétage et remplacement caniprores	1 800,00	
HYGIENE - DESINFECTION - FOURRIERE	Matériel de désinfection	1 700,00	
Total DELEGATION SANTÉ, HYGIÈNE, PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAP - M. DE GERMAY	POUR MEMOIRE BP 2017 = 73 000,00	138 500,00	0,00
AMENAGEMENT URBAIN	Avenue Jouhanneau - construction de la passerelle et abords	140 000,00	98 000,00
AMENAGEMENT URBAIN	Révision du PLU	135 276,00	
AMENAGEMENT URBAIN	Subventions de ravalement	50 000,00	
SITE DES HALLES	Les halles - Sécurisation du RIA	30 000,00	
TRAVAUX CONFIES AUX SEM	Casernes Beaumont-Chauveau : participation SEM	536 100,00	
TRAVAUX CONFIES AUX SEM	Ecoquartier Monconseil : participation SEM	235 458,00	
TRAVAUX CONFIES AUX SEM	Haut de la rue Nationale : participation SEM	1 501 070,00	
Total DELEGATION URBANISME - MME BENDJADOR	POUR MEMOIRE BP 2017 = 3 260 528,00	2 627 904,00	98 000,00
ARCHIVES MUNICIPALES	Achat et restauration de documents anciens	13 000,00	4 000,00
ARCHIVES MUNICIPALES	Numérisation des documents anciens	7 000,00	
PATRIMOINE	Etude d'évaluation du site de Marmoutier (AP 163 à augmenter en fonction du programme de travaux)	18 000,00	
PATRIMOINE	Spectacle Marmoutier "les sirènes" travaux d'accompagnement	15 000,00	
SECURITE CIVILE	Achat de 15 licences Milestone	2 600,00	
SECURITE CIVILE	Contrôle d'accès	3 000,00	
SECURITE CIVILE	Hôtel de Ville : caméras de surveillance	9 680,00	
SECURITE CIVILE	Matériel de défense civile et incendie	7 115,00	
SECURITE CIVILE	Matériels pour assurer les postes de secours lors des manifestations	4 660,00	
Total DELEGATION PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES, SÉCURITÉ CIVILE, SÉCURITÉ DE L'HÔTEL DE VILLE, PATRIMOINE ET ARCHIVES - M. CHEVTCHENKO	POUR MEMOIRE BP 2017 = 252 500,00	80 055,00	4 000,00
CENTRES DE LOISIRS	Centre de loisirs - Opérateurs : travaux de grosses réparations	20 000,00	
CENTRES DE LOISIRS	Centre de loisirs Courteline (ex-collège Pasteur) : surcouverture des bâtiments modulaires	80 000,00	
CENTRES DE LOISIRS	Centre de loisirs de la Charpraie : Travaux de grosses réparations	30 000,00	
CENTRES DE LOISIRS	Centre de loisirs Courteline (ex-collège Pasteur) : travaux centre de loisirs pour régularisation ERP et travaux de grosses réparations	30 000,00	
EQUIPEMENTS	Aire de jeux scolaires : rénovation	35 000,00	
EQUIPEMENTS	Aménagement des cours d'écoles	120 000,00	
EQUIPEMENTS	Dotation matériel entretien dans les écoles	15 000,00	
EQUIPEMENTS	Dotation matériel pédagogique	10 000,00	
EQUIPEMENTS	Dotation mobilier écoles	40 000,00	

DOMAINE	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT	SUBVENTIONS
FONCTIONNEMENT DEPE (LOCAUX)	Acquisition parcelle de terrain de l'état/ALSH Balzac	11 400,00	
PETITE ENFANCE - CRECHES	Acquisition de matériel et mobilier pour les crèches	50 000,00	
PETITE ENFANCE - CRECHES	Aménagement des cours de crèches	20 000,00	
PETITE ENFANCE - CRECHES	Crèche Leccia : Démolition et reconstruction sur le site actuel (AP 171 de 4 200 000€)	1 841 865,00	512 500,00
PETITE ENFANCE - CRECHES	Crèche Monconseil : Remplacement des stores extérieurs	40 000,00	
PETITE ENFANCE - CRECHES	Crèches (tx de grosses réparations)	200 000,00	
PETITE ENFANCE - CRECHES	Protection thermique des crèches	30 000,00	
PETITE ENFANCE - CRECHES	Remplacement menuiseries extérieures	60 000,00	
PETITE ENFANCE - CRECHES	Travaux pour la sécurisation des sites Petite Enfance	50 000,00	
RESTAURANTS SCOLAIRES	Cuisine centrale : acquisition de matériel	40 000,00	
RESTAURANTS SCOLAIRES	Ecole maternelle Jules Ferry - Restructuration du pôle restauration	20 000,00	
RESTAURANTS SCOLAIRES	Programme de renouvellement des fours et lave-vaisselles	25 000,00	
RESTAURANTS SCOLAIRES	Programme mobilier pour les restaurants scolaires	20 000,00	
TRAVAUX DANS LES ECOLES	GS 2 Lions (AP 170 de 6 000 000€)	2 662 557,00	498 600,00
TRAVAUX DANS LES ECOLES	GS J.Fontaine - restructuration école élémentaire 2ème phase (AP184 de 7 260 000€ à porter à 7 560 000 €)	40 000,00	
TRAVAUX DANS LES ECOLES	Travaux de grosses réparations (dont GEEP)	480 000,00	
TRAVAUX DANS LES ECOLES	Travaux pour la sécurisation des écoles du 1er degré	40 000,00	
Total DELEGATION FAMILLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION ET ACTIONS ÉDUCATIVES PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES - Mme DARNET-MALAQUIN	POUR MEMOIRE BP 2017 = 2 095 000,00	6 010 822,00	1 011 100,00
ANNEE MARTINIENNE	Basilique St-Martin : Dôme et statue	30 000,00	
ECLAIRAGE PUBLIC	Acquisitions décors de Noël	10 000,00	
ESPACE PUBLIC URBAIN	Installation de bacs urbains pour sécurisation de la rue nationale	110 000,00	
ESPACE PUBLIC URBAIN	Embellissement des espaces publics liés aux déplacements	30 000,00	
PARC AUTOS	Grosse réparations	20 000,00	
PARC AUTOS	Matériels	30 000,00	
PARC AUTOS	Renouvellement de véhicules thermiques	167 000,00	
PARC AUTOS	Véhicules Propres	130 800,00	
TRAVAUX EN RÉGIE VOIRIE	TRAVAUX EN REGIE	544 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Atelier de la Milletière - Machines à bois acquisition de 2 machines	80 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Diagnostic amiante et plomb	40 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Gestion informatique de la problématique amiante - acquisition plate forme Web et saisie des données existante :	60 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Hôtel de Ville - Remplacement du poste TGBT (panne en août 2016) - AP à ouvrir 200 000 €	50 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Hôtel de Ville - Travaux de sécurité incendie	20 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Hôtel de Ville - Travaux de sonorisation de la salle des mariages	25 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Mairie : réfection des armoires électriques	10 000,00	

DOMAINE	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT	SUBVENTIONS
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Mise en conformité des installations techniques - Remplacement ascenseurs Mairie Centrale (AP 185 de 350 000€)	20 130,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Mise en conformité des installations techniques - Modernisation ascenseurs divers site (AP 196 de 220 000€)	218 452,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Mise en conformité Légionnelle (y compris CMS) - (AP 176 de 400 000€)	270 000,00	65 700,00
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Pavoisement de divers sites municipaux	11 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Réfection eau potable dans les bâtiments municipaux (AP 177 de 400 000€)	106 766,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Site mairie : travaux divers	50 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Travaux de bâtiments (Imprévus)	140 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Travaux de désamiantage et déplombage	500 000,00	200 000,00
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Travaux de sécurité dans divers bâtiments	80 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	TRAVAUX EN REGIE	325 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Travaux sur installations techniques - Equipements scéniques à remplacer	10 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Travaux sur installations techniques - Remplacement des pompes de relevage	15 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Travaux sur installations techniques - Rénovation des portes piétonnes + industrielles	30 000,00	
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Vinci : Reprise des plafonds dangereux + traitement des infiltrations d'eau	100 000,00	62 000,00
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS PUBLICS	Site mairie aménagement de locaux pour les services	140 000,00	
VOIRIE	Place COTY – voirie - Fond de concours TMVL	129 503,00	
VOIRIE	Place COTY – Dev éco - participation	233 020,00	
VOIRIE	Fonds de concours travaux de voirie	1 600 000,00	
MATERIEL ET FETES	Matériel et Fêtes : divers matériels	20 000,00	
Total DELEGATION GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, VOIRIE, ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RÉSEAUX, PROPRETÉ URBAINE ET COLLECTE DES DÉCHETS - M. DROINEAU	POUR MEMOIRE BP 2017 = 4 281 536,00	5 385 671,00	327 700,00
CIMETIERES	Cimetière La Salle : aménagement paysager carrés 2 et 3	50 000,00	
CIMETIERES	Cimetière La Salle Nord-Est : Reconstitution du mur d'enceinte	70 000,00	
Total DELEGATION CITOYENNETÉ, CÉRÉMONIES MILITAIRES, AFFAIRES MILITAIRES, RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE HISTORIQUE, POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES, ÉLECTIONS, RECENSEMENT ET RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE - MME GARANGER-ROUSSEAU	POUR MEMOIRE BP 2017 = 126 000,00	120 000,00	0,00
Aménagements bords de loire - Guinguette	Aménagement d'une aire de jeux pour enfants	20 000,00	
ANNEE MARTINIENNE	Spectacle cathédrale St Gatien	312 776,00	84 000,00

DOMAINE	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT	SUBVENTIONS
RAYONNEMENT	Cité de la gastronomie - Villa Rabelais - Travaux de clos et couvert	270 000,00	
RAYONNEMENT	Mise en lumière du patrimoine de la Ville Equipement bateau Le Maine	1 800 000,00	710 626,00 12 680,00
Total DELEGATION RELATIONS INTERNATIONALES ET RAYONNEMENT - M. TEBALDI	POUR MEMOIRE BP 2017 = 371 000,00	2 402 776,00	807 306,00
PNRU QUARTIER SANITAS	Centre de Vie du Sanitas : Changement des stores 1ère tranche Maison de la réussite (2ème tranche)	20 000,00 35 000,00	
Total DELEGATION CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DU QUARTIER DES FONTAINES ET POLITIQUE DE LA VILLE ET RÉUSSITE DES QUARTIERS - Mme ZAZOUA-KHAMES	POUR MEMOIRE BP 2017 = 0,00	55 000,00	0,00
AUTRES BATIMENTS SPORTIFS	Travaux de grosses réparations	400 000,00	27 000,00
CMS	Contrôle d'accès, alarmes, vidéo-protection et signalétique	50 000,00	
CMS	Mise en sécurité générale du site (incendie - SSI) + travaux d'accompagnement	75 499,00	
CMS salle Grenon	Réfection de la patinoire	110 000,00	150 000,00
CMS salle Grenon	Remplacement du sol sportif de Grenon et travaux annexes (loges) pour un plateau à 23 m (Grenon/Danton)	1 115 000,00	559 000,00
Complexe sportif de la Rotonde Gymnase RASPAIL	Complément diagnostic et travaux sur structure Reprise complète de la dalle et du sol sportif	50 000,00 220 000,00	
Stade de la Chambrerie	Construction d'un bloc de 2 vestiaires / douches en bâtiments modulaires	16 000,00	
Stade Tonnellé	Construction d'une salle d'haltérophilie à la place du local P&J	30 000,00	
Stade Vallée du Cher	Divers travaux	50 000,00	
Stades et gymnases TCT/ATGT	Remplacement de projecteurs d'éclairage Construction d'un Skate Park (1ère tranche)	50 000,00 250 000,00	
TRAVAUX EN REGIE SPORT	TRAVAUX EN REGIE Enveloppe Sports - Matériels	80 000,00 160 000,00	
	Travaux 1ère urgence (plateaux sportifs, zones accostage etc...)	50 000,00	
PATINOIRE	Travaux Balustrade patinoire - TVA Intracommunautaire	3 535,00	
Total DELEGATION SPORT ET AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES - M. HEREAU	POUR MEMOIRE BP 2017 = 1 636 000,00	2 710 034,00	736 000,00
COMMERCE	Acquisitions de chalets	11 000,00	
COMMERCE	Fête foraine : réfection réseau électriques (tranche 1/3)	153 910,00	50 000,00
COMMERCE	renouvellement des armoires électriques des marchés	40 000,00	
Total DELEGATION COMMERCE, À L'ARTISANAT, AUX FOIRES ET MARCHÉS, AUX SALONS ET FORUMS, AUX FÊTES FORAINES - M. CUZZONI	POUR MEMOIRE BP 2017 = 73 300,00	204 910,00	50 000,00
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	POUR MEMOIRE BP 2017 = 3 100 000	3 600 000,00	
TOTAL		28 354 568,00	3 253 100,00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				
		Pm, AP votée y compris ajustement	HT/TTC	Révisions BP 2018	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2018)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer (exercices au-delà de 2019)
10	UFR Médecine	6 947 334,96			6 947 334,96	6 947 334,96			
96	Informatisation de la Médiathèque et des bibliothèques	390 525,43			390 525,43	390 525,43			
104	PPP Chauffage urbain	4 313 809,01			4 313 809,01	3 719 037,98	541 250,00	0,00	53 521,03
111	Aménagement des réserves de la Camusière	3 339 998,95			3 339 998,95	3 281 343,75	50 424,21	8 230,99	0,00
116	Modernisation de la Bibliothèque	6 112 928,09			6 112 928,09	6 112 928,09			
118	Informatisation DRH	232 366,88			232 366,88	232 366,88			
138	Crèche Grenouillère - Monconseil	2 568 212,65			2 568 212,65	2 568 212,65			
139	Centre funéraire - Extension	778 929,77	HT		778 929,77	778 929,77			
		1 097 944,30	TTC						
141	Fourrière de Larçay	917 345,27			917 345,27	917 345,27			
144	Logement Social 2012	760 000,00			760 000,00	760 000,00			
147	Haut de la rue Nationale	10 227 263,00			10 227 263,00	5 066 309,40	1 501 070,00	1 501 070,00	2 158 813,60
149	Logement Social 2013	530 000,22		7 557,00	537 557,22	497 557,22	40 000,00	0,00	0,00
151	Restauration Pitard / Ferry	166 277,43		-792,00	165 485,43	165 485,43	0,00	0,00	0,00
153	Vestiaires / sanitaires Terrain n° 10 vallée du Cher	1 000 000,00			1 000 000,00	2 496,00	0,00	0,00	997 504,00
159	Logiciel financier	284 999,99			284 999,99	213 493,32	71 506,67	0,00	0,00
161	Restauration de la Basilique Saint-Martin	2 111 682,90		30 000,00	2 141 682,90	2 103 830,15	37 852,75	0,00	0,00
162	Réhabilitation de la résidence Schweitzer	399 050,00			399 050,00	399 050,00			
163	Site Marmoutier - Evaluation	120 000,00		120 000,00	240 000,00	41 388,00	18 000,00	180 612,00	0,00
164	Machine à bois Tempête de Juin	99 064,80			99 064,80	99 064,80			
165	2013 - Réfection des couvertures sur les bâtiments	600 000,00		-281 947,98	318 052,02	315 056,32	2 995,70	0,00	0,00
166	Installation de France Télévision dans le volume Nord des Halles	392 000,00			392 000,00	305 288,42	85 942,18	769,40	0,00
167	Chapelle Saint-Jean Aménagement CIAP	350 000,00		-322 838,04	27 161,96	27 161,96	0,00	0,00	0,00
168	Animation cathédrale Saint-Gatien	745 000,00		61 840,70	806 840,70	494 064,70	312 776,00	0,00	0,00
169	Groupe scolaire Pitard Ferry	1 800 000,00		-1 587 978,83	212 021,17	212 021,17	0,00	0,00	0,00

N°	Intitulé de l'AP	Pm, AP votée y compris ajustement	HT/TTC	Révisions BP 2018	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2018)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer (exercices au-delà de 2019)
170	Groupe scolaire aux Deux Lions	6 000 000,00			6 000 000,00	198 876,76	2 662 557,00	3 138 566,24	0,00
171	Restructuration crèche Leccia	4 200 000,00			4 200 000,00	351 736,82	1 841 865,00	2 006 398,18	0,00
172	CMS - Mise en sécurité du site	520 000,00			520 000,00	9 209,78	75 499,00	435 291,22	0,00
173	Caserne Beaumont Chauveau	3 216 600,00			3 216 600,00	1 072 200,00	536 100,00	1 608 300,00	0,00
174	Hangar Bois des Hâtes	429 870,24			429 870,24	41 865,74	388 004,50	0,00	0,00
175	Réaménagement locaux hôtel de ville	1 500 000,00		-1 210 117,41	289 882,59	244 615,14	45 267,45	0,00	0,00
176	Légionnelle	400 000,00			400 000,00	53 143,42	270 000,00	76 856,58	0,00
177	Réfection du réseau Eau des bâtiments	400 000,00			400 000,00	99 481,06	106 766,00	193 752,94	0,00
178	Révision du PLU	220 000,00		135 106,00	355 106,00	97 920,00	257 186,00	0,00	0,00
179	Chapelle du CRR	2 200 000,00		-400 000,00	1 800 000,00	7 465,20	100 000,00	740 000,00	952 534,80
180	ANRU - Etude de définition PRU	225 000,00			225 000,00	55 588,50	166 375,50	0,00	3 036,00
181	Stationnement payant Centre	1 130 808,40		19 999,60	1 150 808,00	1 100 840,40	49 967,60	0,00	0,00
183	chorégraphique site Beaumont	12 000 000,00		1 300 000,00	13 300 000,00	2 732,40	100 000,00	800 000,00	12 397 267,60
184	GS J.Fontaine - 2ème tranche	7 260 000,00		300 000,00	7 560 000,00	0,00	40 000,00	345 000,00	7 175 000,00
185	Remplacement ascenseur Mairie Centrale	350 000,00		1,17	350 001,17	163 963,62	186 037,55	0,00	0,00
186	Aménagement locaux d'équipes DEPE	250 000,00			250 000,00	70 125,11	179 403,48	471,41	0,00
187	CMS - Patinoire	950 000,00		-50 000,00	900 000,00	669 449,72	132 895,44	97 654,84	0,00
188	Salle polyvalente des Tourettes	2 400 000,00			2 400 000,00	3 630,00	0,00	0,00	2 396 370,00
189	Stade Tonnellé - Salle haltérophilie	400 000,00		100 000,00	500 000,00	108,00	30 000,00	469 892,00	0,00
190	Mise en lumière du patrimoine de la Ville	2 000 000,00		2 000 000,00	4 000 000,00	30 139,20	1 800 000,00	1 800 000,00	369 860,80
191	Fête foraine - réfection réseau électrique	429 394,00			429 394,00	0,00	153 910,00	0,00	275 484,00
192	Rénovation énergétique du site de la mairie	3 700 000,00			3 700 000,00	0,00	10 000,00	0,00	3 690 000,00
193	Musée des Beaux-Arts - réfection de salles libérées par les réserves	200 000,00			200 000,00	284,00	184 066,00	15 650,00	0,00
194	Musée des Beaux-Arts - réfection des couvertures Nord Ouest	200 000,00			200 000,00	864,00	30 000,00	169 136,00	0,00
195	Théâtre Le Petit Fauchoux - étanchéité de la terrasse	300 000,00			300 000,00	1 152,00	282 242,00	16 606,00	0,00
196	Modernisation ascenseurs divers sites	220 000,00		23 208,84	243 208,84	17 573,28	225 635,56	0,00	0,00
197	Eco-quartier Monconseil - participation	1 177 289,00			1 177 289,00	235 457,76	235 458,00	235 000,00	471 373,24

N°	Intitulé de l'AP	Pm, AP votée y compris ajustement	HT/TTC	Révisions BP 2018	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2018)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer (exercices au-delà de 2019)
198	Hôtel de Ville - Remplacement du poste TGBT	200 000,00			200 000,00	0,00	50 000,00	150 000,00	0,00
199	Passerelle avenue Jouhanneau	380 000,00			380 000,00	0,00	141 488,00	238 512,00	0,00
200	Construction d'un skate park - 1ère tranche	250 000,00			250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
202	VERC - Transformation de locaux d'imprimerie en salles d'activité	100 000,00			100 000,00	0,00	30 000,00	70 000,00	0,00
203	Site Mairie - Aménagement de locaux pour les Services	1 160 000,00			1 160 000,00	0,00	140 000,00	700 000,00	320 000,00
204	Ecole maternelle Jules Ferry - Restructuration du pôle restauration	645 000,00			645 000,00		20 000,00	40 000,00	585 000,00
205	Salle Paul bert : Travaux d'aménagement	280 000,00			280 000,00		40 000,00	240 000,00	0,00
		100 480 750,99		244 039,05	100 724 790,04	40 178 713,58	13 422 541,59	15 277 769,80	31 845 765,07

2ème PARTIE : PRESENTATION PAR DELEGATION D'ELUS

I) DELEGATION CCAS, DEMOCRATIE LOCALE, VIE ASSOCIATIVE ET SYSTEMES D'INFORMATION

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	787 500,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	3,18 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

POLITIQUE MUNICIPALE, VIE ASSOCIATIVE

En sus du versement de subventions directes et indirectes, la politique de soutien au secteur associatif repose sur les axes de développement suivants :

- L'accompagnement des projets des associations
- La simplification des démarches des associations dans leurs relations avec les services de la Ville,
- L'optimisation des moyens de gestion favorisant une meilleure connaissance du secteur associatif local et une meilleure lisibilité du soutien de la Ville,
- La promotion des initiatives des associations

Les actions mises en place au titre de ces orientations sont conduites par le **Pôle de la Vie associative** rattaché à la Direction de la Cohésion sociale en lien avec les autres services municipaux.

Principales actions poursuivies par ce secteur en 2018 :

- Fonction d'accueil, d'information et d'orientation des associations
- Gestion de la procédure d'attribution des locaux associatifs occupés à titre permanent
- Suivi des comités de quartiers dans le cadre de la charte d'engagements réciproques

Actions faisant l'objet d'un développement en 2018 :

- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des associations (Les Ateliers de la vie associative) : A l'issue d'une procédure de sélection, 15 associations dont les projets revêtent un intérêt particulier bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et technique dans le cadre d'une démarche d'échanges de pratiques et de mutualisation de compétences (prestation payée à un partenaire).
- Organisation d'une manifestation destinée à favoriser une meilleure reconnaissance du bénévolat, encourager l'engagement à valoriser les initiatives des associations locales (Semaine de l'engagement). Cette manifestation aura lieu du 25/06/18 au 01/07/18 à l'Hôtel de Ville et dans différents autres lieux.

Projets en cours d'étude de préfiguration :

- Création d'un forum des associations (2019)
- Création d'une Maison des associations (pas de date de programmation)
- Dématérialisation des démarches des associations (portail "associations" sur le site de la Ville)

SYSTEMES D'INFORMATION

Pour la DSI, le budget d'investissement se construit autour des axes suivants :

- Un axe lié à l'équipement des services permettant de moderniser progressivement les moyens des agents (micro-ordinateurs, tablettes, téléphones, copieurs, ...). Plus de 250 micro-ordinateurs sont acquis chaque année, afin de renouveler le parc et d'équiper les nouveaux agents. En 2018, les modalités d'acquisition des photocopieurs seront changées ce qui permettra de réduire le coût de fonctionnement des nouvelles machines.
- Un axe lié aux infrastructures réseau permettant d'améliorer l'interconnexion des sites municipaux.
- Un axe lié à la mise en place d'outils et d'applications visant à améliorer le fonctionnement des services. En 2018, cette enveloppe sera essentiellement destinée :
 - o à travailler, en commun avec la Métropole, à la gestion de la relation citoyen, en mettant en place une application permettant de prendre en compte et de traiter les demandes des citoyens quel que soit le canal par lequel elles arrivent (guichet, téléphone, courrier traditionnel ou électronique, formulaire en ligne, application mobile). La mise en œuvre complète se fera progressivement, sur plusieurs exercices budgétaires.
 - o à la refonte du système de contrôle d'accès des crèches et des gymnases
 - o à la refonte du système de gestion de l'occupation des équipements sportifs. Le système actuel doit être renouveler pour répondre aux nouveaux besoins du service et être compatible avec les technologies actuelles. Ce système est interfacé avec le système de contrôle d'accès des gymnases
 - o à la modernisation des moyens de paiement pour le restaurant municipal
- Un axe lié à l'équipement des écoles permettant de renouveler et d'étendre le parc informatique des écoles, d'améliorer leur accès Internet et de compléter le câblage des bâtiments

Le budget de fonctionnement est essentiellement consacré :

- Au paiement des contrats de maintenance des applications métiers en place, plus de 160 applications équipent actuellement les services, et des équipements (contrôle d'accès par exemple)
- Aux dépenses de téléphone et de copie des services.
- Aux remboursements à la Métropole d'une partie des dépenses communes aux deux collectivités (maintenance du datacenter, accès internet principal...).

II) DELEGATION ADMINISTRATION GENERALE, ETAT CIVIL, AFFAIRES JURIDIQUES, PROXIMITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	8 200,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,03 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

ADMINISTRATION GENERALE

Dans le cadre des transferts de l'Etat, le Service de l'État Civil assure désormais des missions supplémentaires dont le traitement des PACS. Cette nouvelle activité accroît significativement l'activité du service et donne lieu à la production de documents et à leur traitement par envoi postal. Ce service gère également les changements de prénoms pour lesquels les demandes sont multiples.

Par ailleurs, la loi de modernisation de la Justice du XXIème siècle impose la mise en œuvre du dispositif COMEDDEC (communication dématérialisée des données d'état civil) à compter du 1^{er} novembre 2018. Ce dispositif permettra des échanges de données d'état civil par voie dématérialisée dès lors que la commune ou le notaire destinataire de l'acte sollicité sera également raccordé au dispositif. La mise en œuvre de ce procédé nécessitera l'indexation des documents détenus par le service.

Le Service de l'Administration Générale et les Mairies annexes et de quartier assurent le traitement, désormais dématérialisé, des demandes de délivrance de titres d'identité. Les dispositifs de recueil nécessaires à ce traitement sont implantés dans 19 communes du département et ce qui donne lieu à une augmentation des demandes et du nombre de titres traités. Le service prévoit la mise en place d'un nouveau logiciel de prise de rendez-vous pour assurer un suivi des sollicitations en donnant lieu à des rappels automatisés auprès des usagers afin d'éviter les absences.

Les Mairies annexes et de quartier sont associées à ces missions d'État Civil et d'Administration Générale. Elles gèrent également les réservations de salles. Elles garantissent un service de proximité pour les usagers et poursuivent l'intégration de ces nouvelles missions dans leurs organisations.

AFFAIRES JURIDIQUES

Les Affaires Juridiques :

- ont participé en 2017 aux projets des différents services par l'apport de conseils ou la gestion des recours, et ont assuré le suivi administratif des dossiers de péril,
- ont recouvré les indemnités correspondant aux sinistres tout en participant à l'optimisation des coûts des garanties d'assurances nécessaire à l'activité municipale.

L'objectif pour l'année 2018 reste d'accompagner les services municipaux et, au cours du 1^{er} semestre, les services métropolitains pour les compétences transférées en matière de gestion des sinistres en responsabilité civile et automobile comme en 2017, en y ajoutant la gestion des sinistres en dommages aux biens depuis le 1^{er} janvier 2018.

L'étude des activités municipales sera menée durant l'année 2018 pour optimiser les coûts associés aux risques à assurer, afin d'obtenir les meilleures garanties au meilleur prix dans le cadre du renouvellement des marchés d'assurance devant prendre effet au 1^{er} janvier 2019. La mise en œuvre de procédures dématérialisées se poursuit pour optimiser les coûts de gestion et faciliter l'accès des informations aux services.

III) DELEGATION FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET CONTROLE BUDGETAIRE, AFFAIRES DOMANIALES

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	140 000,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,57 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

AFFAIRES DOMANIALES

Le budget 2018 traduit la poursuite de la démarche de rationalisation et d'optimisation des biens immobiliers communaux engagée depuis 2014.

Le renforcement de cette démarche de rationalisation et d'optimisation implique une connaissance affinée des biens immobiliers communaux (valeur vénale, coût de fonctionnement bâtiment par bâtiment, audit occupationnel) ainsi qu'une mise en perspective de son adéquation aux besoins actuels et futurs des usagers et des services. Une étude visant à l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Communal qui sera un outil d'aide à la décision pour les actions sur le patrimoine a été lancée en 2017 et trouvera son aboutissement en 2018.

La Caisse des Dépôts et Consignations au titre de son soutien apporté aux collectivités en matière de gestion patrimoniale doit participer au financement de cette étude à hauteur de 50%.

IV) DELEGATION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, INSERTION, RELATIONS AVEC L'UNIVERSITE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, FORMATION PROFESSIONNELLE ET NUMERIQUE

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	0,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,00 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

LA POLITIQUE MUNICIPALE DE L'EMPLOI

La politique municipale en matière d'emploi s'articule autour de trois axes forts :

1. L'octroi de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de l'emploi sur la Ville de Tours.

17 opérateurs en ont bénéficié en proposant des actions permettant un retour à l'emploi des publics cibles pour un budget global de 185 000€ : faciliter l'hébergement des jeunes en mobilité, cultiver l'estime de soi pour une meilleure insertion professionnelle, aider à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, aider le développement et la structuration des associations créatrices d'emploi, ...

2. L'organisation annuelle de Tou(r)s pour l'emploi et l'alternance à l'hôtel de Ville

Depuis 2014, la Ville de Tours, en partenariat avec la Préfecture, la Mission Locale et Pôle Emploi, organise un grand salon de l'emploi et de l'alternance dans l'ensemble des salles de l'Hôtel de Ville.

C'est encore plus de 3 000 visiteurs qui ont été accueillis à l'occasion de la 4^{ème} édition le 31 mai 2017, autour de 89 exposants dont 67 entreprises représentant 12 secteurs d'activité et proposant plus de 900 offres d'emploi.

Le navigateur Yvan BOURGNON, parrain de l'édition 2017 a animé une conférence « Rebondir après l'échec » qui a connu un franc succès.

La particularité de cette manifestation réside dans le fait que les centres de formation et les entreprises disposent obligatoirement d'offres d'emploi ou de formation à proposer au public.

En 2018, l'événement aura lieu mercredi 30 mai à l'Hôtel de Ville de Tours.

3. La Mise en place de la clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics

Maintien du dispositif sur l'ensemble des marchés de travaux d'un montant minimum de 200 000€

Une réflexion est à l'étude sur la mise en place des clauses sur les marchés de prestations intellectuelles afin de diversifier les publics cibles (femmes, jeunes diplômés...).

Depuis 2011, 31 opérations ont été concernées. Avec plus de 29 188 heures de travail réalisées sur 25 493 prévues. 127 personnes ayant signé un ou plusieurs contrats de travail dont la majorité domiciliée à Tours.

56% des candidats sont encore en emploi ou en formation qualifiante après le premier contrat.

Pour l'année 2018, ce sont déjà 5 grosses opérations qui sont concernées pour la Ville de Tours et 5425 heures de travail réservées à des personnes en insertion.

Le coût du facilitateur clause est entièrement pris en charge par Tours Métropole Val de Loire.

On peut également noter que la ville de tours porte deux antennes emploi au Nord et au Sud du territoire: une au forum Europe et une à l'espace Jacques Villeret.

V) DELEGATION CULTURE ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	1 333 718,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	5,39 %
Subventions	45 205,00
%/ délégation du PE	1,39 %

La mise en œuvre du projet culturel rendu public en septembre 2015 se poursuit à travers le budget 2018. Développer un travail de proximité avec les acteurs culturels municipaux et associatifs, prendre en compte les attentes des usagers, favoriser le rayonnement de la Ville par nos actions et nos choix, sont les caps que nous mettons en œuvre concrètement :

Equipements structurants :

- Le CCC OD atteint son objectif en termes de fréquentation par un public varié. Cette seconde année d'ouverture doit confirmer l'attractivité de cet équipement.
- Poursuite des démarches pour installer le CCNT dans des locaux adaptés sur le site des Casernes Beaumont Chauveau. Choix du Maître d'Œuvre au cours de l'année 2018.
- Au Grand Théâtre, la rédaction d'un projet artistique et culturel ambitieux en vue d'une labellisation.
- Poursuite du dossier de réhabilitation de la chapelle du CRR pour la musique, la danse et l'art dramatique. Ce lieu peut également accueillir des ensembles de musique, des compagnies de danse ou de théâtre du territoire. Etudes de Maîtrise d'Œuvre.
- Réouverture de deux salles dans le circuit de visite au Musée des Beaux-Arts suite au déménagement à la Camusière permettant de rouvrir au public de nouveaux espaces :
 - Une salle consacrée au XVIIIème français. Seront exposés en particulier dans cette salle les deux grands tableaux d'Eustache Lesueur peints pour l'abbaye de Marmoutier et en réserves actuellement.
 - Une salle consacrée au XVIIIème et XVIIIème italien. Cette salle sera ouverte durant l'été.
- Une salle du Musée des Beaux-Arts est dédiée à la peinture et à la sculpture des années 1910-1930, mettant en valeur les mouvements Belle Epoque et Art Déco.

Rayonnement et attractivité :

- Troisième édition du festival « concert d'automne » en octobre, événement porté par l'association Nota Bene.
- Troisième édition du Prix jeunesse de la Ville de Tours décerné lors des Assises du Journalisme.
- Le Musée des Beaux-Arts propose deux expositions emblématiques :
 - « Sculpturoscope. La vierge à l'Enfant du réel au virtuel », cette exposition-laboratoire propose pour la première fois de recourir aux outils numériques pour manipuler, lire et comprendre une sculpture.
 - « Isabelle Champion-Métadier » qui a fait don de 6 grandes toiles et 5 pastels.
- Le Muséum prolonge l'exposition « Fourmis », qui rencontre un grand succès populaire, et propose des nouveautés (terrariums, colonies).
- Après l'exposition Lucien Hervé, le Jeu de Paume nous proposera Daniel Boudinet, puis Denise Bellon.

Soutien à l'innovation, à la création et à l'emploi artistique :

- A travers la participation de la Ville au GIP Cafés Cultures : 6 établissements CHR (cafés hôtels restaurants) ont sollicité cette aide en 2017 / + de 179 cachets artistiques financés répartis sur 67 concerts ou événements.

- A travers le soutien aux compagnies :

- 14 équipes artistiques accompagnées à travers le dispositif « label Rayons Frais création + diffusion ».
- 25 équipes soutenues au titre des résidences artistiques et aide en production et en comptant les résidences au Volapuk cela fait 45 équipes qui ont bénéficié d'un soutien.
- 6 jours/ mise à disposition du Petit Faucheur pour 3 compagnies accompagnées et 5 représentations.

Irrigation du territoire, développement des publics, proximité avec la population

- L'ouverture d'un dimanche après-midi par mois à la bibliothèque centrale est devenu un rendez-vous incontournable et très prisé des Tourangeaux.
- Participation à la seconde nuit de la lecture par la bibliothèque centrale avec des animations festives et ludiques.
- Des avancées technologiques et numériques avec l'installation de la RFID sur l'ensemble du réseau des bibliothèques, de nouvelles installations de tablettes et un nouveau portail internet.
- La reprise de la vente de livres usagés de la Bibliothèque municipale le 17 juin 2018, qui donnera une seconde vie aux documents qui ont subi le désherbage.
- Participation pour la première fois en janvier à la nuit des conservatoires, un moment convivial et sympathique très fréquenté.
- Installation d'associations culturelles aux Granges Collières avec objectif de développer de l'action culturelle sur le territoire Sud, plusieurs actions programmées en 2018.
- Diffusion réussie deux fois par an du magazine « Les Petits Curieux » qui donne une meilleure lisibilité de l'offre jeune public.
- 10^{ème} anniversaire de la saison jeune public à la salle Jacques Villeret.
- Les 20 ans du « Printemps des Poètes » à Tours, un rendez-vous qui touche tous les publics et le territoire dans son ensemble.
- Les 20 ans de Livres Passerelle, association indispensable de médiation qui montre le chemin vers les bibliothèques.
- Poursuite du déploiement de boîtes à livres dans les quartiers, notamment aux Prébendes et au Jardin de la Préfecture, etc.
- Soutien à des événements ou mise en place d'actions en direction des quartiers (rentrée culturelle, diffusion Label Rayons Frais, événement Fête de la Musique...).

VI) DELEGATION ECOLOGIE URBAINE ET CADRE DE VIE, ENERGIE, TRANSPORTS, CIRCULATION, STATIONNEMENT ET SECURITE ROUTIERE

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	1 063 778,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	4,30 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

PARC AUTO

Le Parc Auto poursuit et accentue sa politique de renouvellement de véhicules par des véhicules propres, en programmant notamment l'achat de 6 véhicules 100% électriques.

ENERGIE

Les enjeux de cette Direction sont de maintenir un service aux usagers des bâtiments communaux ou du service public de chauffage urbain, dans le respect du confort et en recherchant en permanence la meilleure efficacité énergétique et financière possible.

Fonctionnement :

- 5 359 195 € réalisés sur 5 499 731 € de crédits mis en place, soit un budget exécuté à 97.4% (rigueur hivernale légèrement plus clémente que la moyenne et des achats d'énergies profitant de la baisse des 9 premiers mois de 2017 sur le gaz). Malgré le coût du gaz en hausse ainsi qu'une nouvelle augmentation des taxes sur le gaz et l'électricité à venir, le budget 2018 reste stable avec 5 501 000 € demandés.

Cela englobe :

- Les achats d'énergie (environ 80% du budget)
- Les prestations de maintenance et de réparation des équipements de génie climatique

2018 sera l'année de réflexion sur l'après PPP, qui prendra fin le 30 septembre 2019.

Investissement :

- La demande budgétaire de 2018 s'élève à 806 000 €, dont 445 000 € pour payer les créances P4 du PPP de service sur les installations de génie climatique.

Les actions phares pressenties :

- Remplacement des installations de distribution de chaleur et de froid du bâtiment des Services Techniques pour environ 160 000 €
- Remplacement d'installations de climatisation utilisant un fluide frigorigène interdit pour environ 100 000 €
- Travaux d'économie d'énergie dans divers sites pour environ 20 000 €
- Audits et travaux pour la lutte contre la prolifération des légionelles pour environ 25 000 €

2018 pourrait être l'année qui initierait le dossier de réhabilitation énergétique de la Mairie centrale et le bâtiment des Services techniques.

La procédure de DSP portée par la métropole visant la création d'un réseau de chaleur urbain sur l'ouest de Tours va aboutir début 2018 au choix du futur délégataire de ce service public. Il s'agit de construire une chaufferie centrale dans le quartier du Meneton et de réaliser une distribution de chaleur sur le périmètre de l'ouest de Tours et l'est de La Riche, pour un investissement par un tiers privé qui pourrait avoisiner les 20 M€.

CIRCULATION STATIONNEMENT

Investissement

Le budget demandé s'élève à 50 000 €

Horodateurs

Suite à la mise en place de la dépenalisation, pour pallier à d'éventuels dysfonctionnements et assurer la continuité du stationnement payant un budget minimum pour l'achat d'éléments électroniques a été inscrit : 20 000 €.

Manifestations

Le service assure la mise en place de la signalisation afférente aux arrêtés de manifestations soutenues par la ville. Ce matériel subit de nombreuses dégradations, destructions, vols, puisqu'il est déposé sur l'espace public. Pour répondre au volume toujours croissant des manifestations, nous devons pouvoir assurer le renouvellement : 15 000 € demandés.

Signalisation ateliers

Un budget de matériels divers et signalisation pour des panneaux ville (vigipirate, sécurité, patrimoine) est nécessaire pour répondre aux demandes diverses : 5 000 €.

Mobiliers urbains

Les bancs urbains et les plaques de rues n'ont pas été transférés à la métropole. Nous devons pouvoir continuer à assurer les demandes : 10 000 € inscrits.

Fonctionnement

Du fait de la mise en place de la dépenalisation du stationnement, le budget de fonctionnement du service subit une énorme augmentation. Il faut cependant relativiser ce montant puisque celui des recettes devrait également augmenter de manière significative.

Tous les autres budgets de fonctionnement ont été revus à la baisse compte tenu de la nécessité de stabiliser les charges de fonctionnement.

Les plus gros postes de dépenses :

Fête du vélo

Le développement de la politique de développement du vélo, passe aussi par l'organisation de manifestations importantes. La fête du vélo est un rendez-vous annuel incontournable pour affirmer les choix de la municipalité dans ce domaine en lien avec le développement du tourisme à vélo.

Horodateurs

Fourniture des rouleaux de tickets, petites pièces détachées et contrat de maintenance.

Etude

La phase 1 d'une étude de sécurisation des espaces publics a été lancée fin 2017. La phase 2 qui porte sur les solutions d'aménagement est optionnelle.

VII) DELEGATION LOGEMENT, SOLIDARITE ET GESTION DES CENTRES SOCIAUX

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	125 000,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,50 %
Subventions	117 400,00
%/ délégation du PE	3,61 %

POLITIQUE MUNICIPALE D'ACTION SOCIALE

Politique de soutien aux partenaires associatifs qui contribuent au maintien du lien social et aux personnes en difficulté.

En 2017 la Ville a soutenu, en travaillant avec elles et en les subventionnant par une convention annuelle, 3 importantes associations gestionnaires de structures d'accueil et d'hébergement: la Croix Rouge Française, Emergence et l'Entraide Ouvrière.

Elle subventionne par ailleurs une cinquantaine d'associations solidaires et d'entraide implantées localement.

Le budget global en 2018 s'élève à 319 000 €.

La Ville soutient également son CCAS, subventionné à hauteur de 5 005 000 €.

La Ville accompagne les demandeurs de logement social avec son service logement, qui est aujourd'hui partenaire de 12 bailleurs sociaux implantés sur le territoire de la Ville et dispose par convention d'un contingent de logements réservés « Mairie » d'environ 7600 logements. En 2017, 9007 personnes ont été accueillies au guichet du service, 2792 autorisations de visite ont été délivrées qui ont donné lieu au relogement de 711 demandeurs auprès des différents bailleurs. Prochainement, de nouveaux logements conventionnés seront mis en location à savoir 42 logements situés à la résidence « Philae » de Vallogis et 12 Pavillons sur l'opération « Vedrines » de la Sem Maryse Bastié.

Politique Municipale Patronages et Equipements Socio-Culturels (Centres Sociaux et Equipements de Vie Sociale)

La Ville en partenariat avec la CAFIL, conventionne avec 4 centres sociaux (Courteline, Pluriel(le)s, Léo Lagrange Tours Nord et l'association des usagers des Centre Sociaux Giraudeau et Maryse Bastié pour le Centre social Maryse Bastié) ainsi que trois Espaces de Vie Sociale (Vivre Ensemble aux Rives du Cher et depuis 2017 la Ligue de l'enseignement 37 sur le quartier Rochepinard et l'association des usagers des Centre Sociaux Giraudeau et Maryse Bastié pour l'EVS Giraudeau). Ce sont des lieux de proximité sur les différents quartiers prioritaires de la Ville, animés par des professionnels et des bénévoles. En plus de l'offre de loisirs et culturelle proposée, l'objectif général de ces équipements est de rompre l'isolement des habitants, renforcer les solidarités entre personnes en les intégrant dans des projets collectifs ou en favorisant les prises d'initiative.

La Ville contribue à la mise en œuvre du projet de ces structures par le biais de subventions directes et via la mise à disposition de locaux et de matériel. Ce soutien fait l'objet de conventions d'objectifs pluriannuelles pour les associations Courteline, Pluriel(le)s, Léo Lagrange Tours Nord, Vivre Ensemble aux Rives du Cher et la Ligue de l'Enseignement 37.

Sur le quartier des Fontaines, c'est un centre social qui devrait ouvrir ses portes au cours du dernier trimestre 2018 : une nouvelle mission de préfiguration est lancée sur le quartier des Fontaines en 2018, soutenue financièrement par la Ville.

Budget 2018 : 779 000 euros

Une enveloppe spécifique de 31 960 euros est par ailleurs mise en place afin d'accompagner les patronages, les Comités de quartiers et d'autres actions à caractère socio-culturel.

Budget d'investissement 2018 :

Transformation et désamiantage des locaux du VERC : AP de 100 000 € dont 30 000 € de crédits 2018

Travaux divers pour l'ensemble des Centres sociaux : 30 000 €

Equipements divers 10 000 €.

VIII) DELEGATION SECURITE PUBLIQUE

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	483 700,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	1,95 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

Les grandes lignes directrices du budget de la Direction de la Police Municipale ont été définies en fonction du contexte actuel :

- de menaces terroristes impliquant des dispositifs de sécurité renforcés pendant les manifestations et les grands rassemblement, et
- d'un besoin de sécurité exprimé par les citoyens et entendu par la Municipalité.

Ainsi, au-delà, de l'augmentation du nombre d'agents de Police Municipale souhaitée par M. Le Maire, la Police Municipale doit se doter d'équipements perfectionnés, efficaces, modernes et adaptés à ses missions qui évoluent régulièrement.

Depuis 2016, les Polices Municipales sont autorisées à porter des armes à feu de poing de calibre 9mm avec des munitions de service à projectile expansif, identiques à l'armement des policiers nationaux. La capacité de tir de l'arme est nettement augmentée avec un chargeur de 15 cartouches (les tirs ayant également une meilleure force de pénétration pouvant atteindre un pare-brise de camion). C'est pourquoi, il a été inscrit dans le cadre des demandes d'investissement pour l'année 2018, le renouvellement de la dotation des agents en remplaçant les revolvers 38 spécial actuels par des pistolets semi-automatiques 9mm.

En complément des moyens déjà mis à la disposition des Policiers Municipaux (bâton de défense, aérosols de gaz lacrymogènes...), il est souhaité également la mise en place d'un armement intermédiaire (armes non létales), dissuasif car particulièrement efficace pour repousser les attaques et les agressions.

Il est donc proposé l'acquisition de 3 pistolets à impulsions électriques (Taser) et de 3 lanceurs de balles de défense (Flash-ball).

En parallèle, dans le contexte présenté ci-dessus, les agents de Police Municipale sont particulièrement exposés aux risques en étant des cibles éventuelles. Il est donc nécessaire qu'ils aient une protection adaptée. C'est pourquoi, le renouvellement des gilets pare-balles va continuer en 2018 avec l'acquisition de 30 gilets en dotation individuelle.

Par ailleurs, la protection des agents de Police Municipale passe également par le renfort du réseau de radios numériques avec l'installation d'une antenne-relai en centre-ville pour en finir avec les zones blanches dans certains quartiers qui mettent en danger les agents.

Pour répondre au besoin de sécurité de la population, il est souhaité que soit financé le projet d'enregistrement systématique des appels à la salle radio de la Police Municipale. Ces enregistrements peuvent permettre d'optimiser les interventions des équipes et d'améliorer éventuellement la qualité des réponses.

Une enveloppe budgétaire sera dédiée en investissement comme en fonctionnement aux installations de systèmes de vidéoprotection ainsi qu'aux nouveaux projets en la matière (par exemple, le site Mame) afin de sécuriser les usagers de la voie publique.

Suite à la signature de la convention de coordination entre la Police Nationale et la Police Municipale par M. le Maire et par M. le Préfet, il est à signaler les dépenses supplémentaires en fonctionnement qui seront engendrées par la création d'une fourrière municipale (fournitures de bureau, consommables informatiques, frais postaux...).

IX) DELEGATION RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS AVEC LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL, COMMUNICATION INTERNE ET PARCS ET JARDINS

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	1 077 000
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	4,35 %
Subventions	56 389,00
%/ délégation du PE	1,73 %

PARCS ET JARDINS

Dans une logique visant à favoriser l'attractivité, l'investissement en 2018 privilégie prioritairement les sites et équipements qui ouvrent ou améliorent la possibilité d'activités gratuites ou à coût modique tant pour les familles que pour les touristes :

- Valorisations à destination directe des habitants
La politique en matière de jardins familiaux et partagés sera poursuivie et se traduira par le remplacement d'abris de jardins et la création d'un espace vert de convivialité rue du Chemin de fer en vue de finaliser la réhabilitation du site (80 000 €).
Sera également programmé le renouvellement de jeux d'enfants dans les jardins et quartiers (70 000 €).
L'engouement pour la démarche participative à la biodiversité urbaine dans le cadre de l'opération « A fleur de trottoir » motive par ailleurs la priorisation du développement de la végétalisation du domaine public à travers 2 campagnes saisonnières (40 000 €).
- Valorisations à destination des habitants et des touristes
La réhabilitation de la volière rouge des psittacidés du jardin Botanique est très attendue par les nombreux visiteurs et les collections animalières seront complétées (60 000 €). La restauration et la mise en valeur des jardins historiques cibleront le jardin des Prébendes, victime de dommages au cours de l'été dernier (40 000 € + CRST).
Le matériel, mobilier de jardin et la signalétique installés en régie bénéficient enfin à tous les sites ouverts au public (40 000 €).

Un second volet de priorités concerne la valorisation économique du patrimoine et la remise à niveau des équipements utilitaires permettant aux jardiniers d'exercer leurs missions, à savoir :

- La valorisation du patrimoine forestier de la Ville (1 500 hectares) dont la bonne gestion constitue une garantie pour perpétuer les recettes de bois (50 000 € + CRST révisé)
- Les serres de production seront optimisées avec l'installation d'un système de gestion climatique (20 000 €)
- La finalisation de la reconstruction d'un hangar au bois des Hâtes, suite à un sinistre (AP n°174 / 20 000 € + recette assurances)
- La restructuration de la maison "ANDICHOU" située boulevard Tonnellé, qui servira de local provisoire à une équipe de jardiniers mais dont l'usage final est destiné au secteur Sports (280 000 € dont la priorisation est à partager avec le secteur Sports)
- Un montant de 50 000 € sera enfin consacré à divers matériels spécialisés et à l'outillage.

X) DELEGATION SANTE, HYGIENE, PERSONNES AGEES ET HANDICAP

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	138 500,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,56 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

HANDICAP

En 2016 et 2017, 257 diagnostics accessibilité ont été réalisés.

En octobre 2018 sera adressé au préfet l'Agenda d'Accessibilité Programmée des bâtiments municipaux lequel constitue l'engagement de la Ville de Tours de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles de mise en accessibilité.

Plan d'Aménagement des Voiries et Espaces Publics Accessibilité Handicapés : Diagnostic et travaux budget inscrit pour 2018 : 100 000 euros.

Réunions de concertation avec les associations pour déterminer les itinéraires à rendre accessibles en priorité. En 2017, une vingtaine d'associations ont été soutenues pour un montant de 31 180 €

Action "Au Tours du handicap" et de la Culture: En novembre 2018, un évènement en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles sera organisé pour sensibiliser le grand public au handicap, l'objectif est de changer le regard sur le handicap et « valoriser » des acteurs culturels handicapés.

Action Handi minutes pour l'emploi : Un Job dating pour demandeurs d'emploi handicapés sera organisée en novembre dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Seniors

- Mise à jour du Guide des Seniors et actualisation de la version consultable sur le site internet de la Ville

- Seniors habitat conseil : conseil et appui aux locataires vieillissants résidant dans le parc public privé pour la réalisation des travaux d'adaptation de leur logement.

- Fichier des personnes âgées et vulnérables : permet d'entrer en contact, en cas de déclenchement du plan canicule, avec les administrés qui se sont signalés. En 2016 et 2017 le plan a été déclenché pendant 4 jours : appel des personnes inscrites en lien avec le CCAS.

-réflexion pour organiser un forum/salon seniors au niveau de la Ville de Tours. Ce forum aura pour objectif d'informer les personnes âgées sur les actions et moyens mis à leur disposition par la Ville, de les inciter à participer à la vie de la cité en s'engageant dans le bénévolat associatif.

Santé

Développement d'une politique municipale et partenariale de santé en matière de prévention et de promotion de la santé

Soutien des associations mettant en place des actions de promotion et de prévention de la santé sur le territoire et des associations d'accompagnement de patients, souvent en difficulté sociale du fait de la maladie. Subventions santé : 31 180 €

Jeudis de la santé : Poursuite du cycle de conférences de prévention « les jeudis de la santé » à l'Hôtel de Ville, en partenariat avec le CHRU et l'Université Rabelais pour l'année 2018-2019 (6 conférences par an). En 2016-2017, 2670 personnes ont participé aux Jeudis de la Santé. Depuis 2017, les JDS font désormais l'objet d'une captation vidéo diffusée sur le site internet de la Ville et du CHU.

Ateliers prévention kiné (dans le programme de campagne): Mise en place d'ateliers prévention kiné à destination de 3 publics cibles : les travailleurs indépendants, les sportifs hors encadrement, les personnes âgées vivant à domicile.

Développement de la prévention par la diffusion des manifestations de prévention et promotion de la santé auprès des usagers, via le site internet de la Ville et affichage dans nos ERP. (189 manifestations ont eu lieu en 2017)

Conduite de projets en santé : Soutien méthodologique au montage de projets associatifs ou institutionnels en direction du grand public. Projets 2018 : Sport'ouvertes, Mon sang pour les autres et partenariat pour les collectes de sang, Mars bleu, « longue vie à la vue » (dépistage du glaucome), Octobre rose, participation au futur conseil local de santé mentale, « Autour du rire », projet santé du Conseil Municipal des Jeunes.

XI) DELEGATION URBANISME

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	2 627 904,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	10,62 %
Subventions	98 000,00
%/ délégation du PE	3,01 %

AMENAGEMENT URBAIN

BUDGET 2018	MONTANT
Révision PLU honoraires bureau d'études (ATU)	98.000 €
Etudes et recherches	99.500 €
Subventions de ravalement	50.000 €

Les dépenses inscrites au budget 2018 portent principalement sur :

- Les études liées à la révision du PLU
- Les études portant sur le projet de restructuration des Halles
- Et les subventions de ravalement dans les quartiers anciens.

LA REVISION DU PLU

Dans le cadre de la révision du PLU de Tours, la Ville a confié la réalisation des études à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Tourangelle (ATU).

L'année 2017 a été consacrée à la validation des axes du PADD (programme d'aménagement et de développement durables) et à leur traduction au niveau des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dans les secteurs à enjeux. En 2018, les études vont se poursuivre :

- Achèvement des OAP
- Traduction des axes du PADD au niveau du règlement écrit et du règlement graphique.

L'arrêt du projet de révision est prévu au dernier trimestre 2018 pour une approbation début 2019.

Trois mots clés résument le projet de développement durable de la Ville :

- **une ambition**, faire que Tours soit le moteur du développement de la métropole. La ville centre se doit d'assumer pleinement sa responsabilité dans l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération bien au-delà de son périmètre;
- **une volonté**, faire de Tours un espace où la proximité est une valeur fondatrice du bien vivre en ville
- **une exigence**, rechercher la qualité dans toute intervention urbaine. La Ville entend maîtriser son développement et s'inscrit résolument, avec les opérateurs, dans la perspective d'un urbanisme négocié.

L'étude patrimoniale dans le cadre de la révision du PLU

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville a souhaité :

- d'une part, intégrer une démarche patrimoniale s'inscrivant dans une logique complémentaire des outils déjà existants pour la gestion du patrimoine (Secteur Sauvegardé, protection d'immeubles et d'espaces boisés du PLU, ...)
- d'autre part, renforcer le volet « patrimoine mondial » du PLU pour définir les conditions d'aménagement des espaces concernés par le site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

A cet effet, une étude patrimoniale, urbaine et paysagère va être réalisée sur les quartiers identifiés au PADD (programme d'aménagement et de développement durables) comme des « quartiers urbains de référence » : le coteau nord de la Loire, les quartiers pavillonnaires de Tours-nord (les maisons du Maire), les secteurs de la ville en extension du XIX^{ème} et du début XX^{ème} siècles (les Prébendes, Febvotte, La Fuye-Velpeau, Beaujardin).

Cette étude doit :

- permettre de caractériser le patrimoine tourangeau situé en dehors du secteur sauvegardé,
- aider dans le choix des outils règlementaires pour la préservation, la valorisation de ce patrimoine et permettre son évolution sans compromettre sa qualité ; sachant que ce patrimoine est constitué de différents ensembles urbains avec des formes, des paysages et des ambiances qui, chacun à leur niveau, participe de l'identité tourangelle

LE PROJET DE RESTRUCTURATION DES HALLES

La Ville a engagé une réflexion pour la restructuration du bâtiment des Halles. Place emblématique de la ville au sein du Secteur Sauvegardé, cœur marchand historique, les Halles sont depuis quelques années confrontées à des problématiques patrimoniales, commerciales et urbaines qui nécessitent aujourd'hui une réflexion d'ensemble. Cette réflexion, souhaitée par la municipalité ainsi que par les commerçants du secteur, devra permettre de définir un plan d'action cohérent et coordonné pour répondre aux enjeux suivants :

- la redynamisation commerciale du secteur
- la valorisation de cet espace bâti (et notamment des espaces vacants situés aux étages et appartenant à la Ville de Tours).
- la valorisation urbaine et paysagère des espaces publics attenants
- la gestion des flux (piétons, cycles, VP, TC), les accès, l'offre en stationnement

A cet effet, la municipalité a engagé en 2017 une démarche allant au-delà de l'étude de faisabilité en proposant au travers de l'appel à projets un processus de mise au point d'un projet de restructuration et redynamisation d'ensemble.

Dans cette perspective, l'appel à projets vise à susciter le regroupement des acteurs de l'urbain au service d'un projet. De sa genèse à sa mise en œuvre, l'objectif est de réunir différents acteurs qu'ils soient investisseurs, architectes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, opérateurs, commerçants, restaurateurs... pour répondre à cet appel et le concrétiser.

8 groupements investisseurs/promoteurs/architectes ont répondu à l'appel à projets ; 4 candidatures ont été retenues le 12 décembre 2017.

Les 4 équipes vont être associées à des ateliers de travail courant 2018 pour élaborer leur projet (programme, urbanisme, architecture...) en concertation avec la Ville, la Métropole et les différents partenaires dont les services de l'Etat chargés de la gestion du Secteur Sauvegardé.

LES SUBVENTIONS DE RAVALEMENT

La Ville de Tours a mis en place depuis 1973 des mesures d'aide aux particuliers pour le ravalement des immeubles dans les secteurs anciens. Cette politique perdure à ce jour, le principal objectif étant de contribuer à la remise en valeur du patrimoine bâti.

Les secteurs concernés sont le Secteur Sauvegardé et le secteur Paul Bert. Les travaux pouvant bénéficier d'une subvention sont les travaux de ravalement des façades visibles du domaine public. Le montant de la subvention varie de 10 à 30% du montant des factures acquittées et plafonné selon la nature de la façade (pierre de taille, pan de bois ou enduit).

XII) DELEGATION PREVENTION ET GESTION DES RISQUES, SECURITE CIVILE, SECURITE DE L'HOTEL DE VILLE, ARCHIVES ET PATRIMOINE

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	80 055,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,32 %
Subventions	4 000,00
%/ délégation du PE	0,12 %

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES, SECURITE CIVILE, SECURITE DE L'HOTEL DE VILLE

Pour cette année, en matière de budget, l'élément important est la remise en état du réseau d'alerte à la population, suivi de la mise à disposition de la plate-forme HCFDC « Faire Face 72h ».

Sirènes réseau d'alerte à la population

L'alerte des populations est un aspect fondamental de la gestion de crise. Elle relève en premier lieu de la responsabilité du Maire, garant de la sécurité des personnes sur sa commune et maillon indispensable du processus d'alerte et d'information des populations. Le réseau national d'alerte mis en place dans les années 1950 est constitué par les sirènes d'alerte, au nombre de 7 sur le territoire communal.

Une étude (diagnostic de l'existant, intégration d'une commande de déclenchement centralisée, implantation d'un nouvel équipement à envisager dans la quartier des Deux-Lions) a été réalisée en 2017.

Le budget de 86.000 € permettra de réaliser les travaux nécessaires à la remise en fonctionnement des 7 sirènes, à la centralisation du déclenchement des sirènes, ensemble ou séparément, depuis le PC sécurité de l'hôtel de Ville.

Information à la population « FF72 »

Le pavillon orange est un label décerné par le Haut Comité Français pour la Défense Civile aux communes qui répondent à des critères en terme de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs . La Ville est récompensée par ce label depuis 2009 et est titulaire de la « quatrième étoile » depuis 2012. A la demande de Mr l'Adjoint délégué à la Prévention et à la Gestion des Risques, la Ville de Tours a retenu le principe , auprès du HCFDC, de la mise en place d'un site internet dédié à l'information des populations sur les risques majeurs. Cette plate-forme s'intitule « Faire Face 72 h ». La première année 2017 a été gratuite, le coût annuel des années suivantes est de 2.000 €.

ARCHIVES

Le Service des Archives a pour vocation la collecte, le tri, le classement et la communication des documents produits et reçus par l'administration municipale. Afin de faciliter l'exploitation des précieux fonds qu'il détient, le service mène un important travail de classement de dossiers et établit pour cela des instruments de recherches conçus selon les normes internationales. Ce travail scientifique nécessite l'acquisition de fournitures spécialisées. Il est aussi accompagné d'un programme de numérisation de documents précieux (cartes, plans, photographies, manuscrits anciens) qui seront mis en accès aux chercheurs notamment par internet. Par ailleurs, le service consacre une part importante de son budget à la restauration des documents afin d'en assurer la conservation mais aussi la diffusion.

Enfin, un crédit est affecté à l'enrichissement des collections par des acquisitions de documents anciens, principalement iconographiques (photographies, cartes postales, affiches...).

Dans le domaine de la diffusion, les Archives municipales jouent le rôle de service historique de la ville. Elles contribuent ainsi à l'accompagnement de recherche, produisent une documentation spécialisée et portent une programmation sur le thème de l'histoire locale. Ainsi, le service poursuit son investissement dans la célébration du centenaire de la guerre 14-18, par des publications et des expositions, est partie prenante dans les manifestations de commémorations comme l'année Balzac 2019 et accompagne les initiatives autour de la mémoire des quartiers et des habitants.

PATRIMOINE

La Ville de Tours bénéficie du label Ville d'Art et d'Histoire depuis 1988 décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication. Dans ce cadre, la Ville s'est engagée auprès du Ministère par le biais d'une convention signée en 2008, à développer des actions de sensibilisation des publics à l'architecture, au patrimoine et de façon plus générale au cadre de vie. En pratique, cet engagement se traduit notamment par la conception et la mise en œuvre d'un programme d'animation connu sous le nom de "Rendez-vous Tours". Il se compose de visites patrimoniales et de visites plus généralistes à portée touristique.

Pour cela, le service mène une politique d'édition par un programme semestriel, des supports thématiques pour le jeune public, des publications thématiques sur des sujets d'architecture.

En 2018, le service poursuivra cette politique de diffusion. Il organisera aussi les Journées Européennes du Patrimoine qui mettront cette année l'accent sur le 30ème anniversaire du label Ville d'Art et d'Histoire. De même, il présentera en août un nouveau spectacle familial sur le site de Marmoutier.

Parallèlement, le Service Patrimoine Ville d'Art et d'Histoire initie un programme de valorisation du patrimoine municipal en liaison avec l'actualité municipale et prépare ainsi des actions pour l'année Balzac 2019.

XIII) DELEGATION FAMILLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION ET ACTIONS EDUCATIVES PERI ET EXTRA SCOLAIRES

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	6 010 822,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	24,28 %
Subventions	1 011 100,00
%/ délégation du PE	31,08 %

PETITE ENFANCE

Crèche Leccia

Cette année 2018 sera marquée par la reconstruction de la crèche Leccia dont l'ouverture est prévue en septembre 2019.

Les phases de démolition sont en cours d'achèvement et la reconstruction de la crèche va commencer avant l'été.

Le montant de l'investissement est de 4,2 M€.

Actuellement, les enfants et le personnel sont accueillis au rez-de-chaussée du site Pasteur pour lesquels des travaux confortatifs ont été réalisés pour un montant de 147 K€.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, le cabinet tourangeau Bourgueil et Roulleau a, au cours de l'année 2017, affiné son projet et consulté à plusieurs reprises les personnels de la crèche afin de répondre au mieux aux besoins des enfants dans le respect de l'enveloppe financière définie au départ de l'opération.

EDUCATION

L'entretien du patrimoine

La ville assure la gestion et le suivi régulier de plus de 80 établissements (écoles et structures Petite Enfance).

L'entretien régulier de ces bâtiments nécessite une attention de chaque jour et des crédits importants sont dévolus chaque année à celui-ci.

En 2018, près d'un million d'euros de crédits sera consacré à des travaux par la régie municipale et les entreprises.

Comme chaque année, une attention particulière sera apportée aux travaux de désamiantage de certains établissements.

L'école des 2 lions

Les études de maîtrise d'œuvre étant terminées, la construction de la nouvelle école primaire dans le quartier des 2 lions va entrer dans sa phase active avant l'été afin d'accueillir de nouveaux élèves à la rentrée de septembre 2019.

Rappelons que cette école sera constituée de 3 classes maternelles et 4 classes élémentaires. Un travail partenarial sera engagé cette année avec l'Education Nationale pour donner vie à cette nouvelle école.

En outre, un accueil de loisirs sera organisé chaque mercredi, petites et grandes vacances dans des locaux spécifiques.

La construction sera complétée d'une salle polyvalente ouverte aux associations du quartier.

L'école maternelle Jean de la Fontaine

L'urbanisation importante du nord de la ville nécessite des moyens supplémentaires d'accueil pour les élèves.

Ainsi, des crédits d'étude sont inscrits au BP 2018 afin de démarrer la reconstruction et l'agrandissement de la maternelle Jean de la Fontaine. Cette opération permettra également la création de locaux de restauration et périscolaires adaptés pour les écoles maternelle et élémentaire.

La semaine de 4 jours

A une forte majorité, les parents d'élèves et les conseils d'écoles ont demandé le retour à la semaine de 4 jours.

Le mercredi de nouveau libéré va permettre aux associations sportives et culturelles de réinvestir cette journée pour leurs activités.

Le mercredi libéré verra également la réouverture de l'accueil de loisirs de la Charpraie permettant d'accueillir 300 enfants en complément des accueils de loisirs dans la ville.

La cuisine centrale

La cuisine centrale existante date de 1976. C'est donc un bâtiment vieillissant et ne répondant plus aux normes en vigueur même si son fonctionnement est toujours en adéquation avec le niveau d'exigence requis par l'autorisation de fabriquer et de fournir des repas aux enfants.

L'année 2017 a vu la réalisation d'une étude diagnostic pour décider de l'orientation à prendre. Quel outil, quel process, quel mode de gestion, quel lieu, avec qui développer cette nouvelle unité de production ?

2018 sera l'année de la décision avec la volonté de solliciter au préalable l'avis des familles sur ce sujet.

Politique municipale Jeunesse

Le projet jeunesse a été réactualisé pour la période de 2016 à 2018. Des actions spécifiques sont conduites en direction des jeunes mineurs qui nécessitent d'être "remobilisés" sur des projets. Une attention particulière est également portée sur l'implication des familles.

Le budget jeunesse regroupe le fonctionnement de l'Espace Loisirs Jeunes, du Point Information Jeunesse de Tours Nord et la Coordination jeunesse sur la Ville. Un budget de 17 160€ est dédié aux subventions jeunesse.

Les objectifs de l'Espace Loisirs Jeunes (structure municipale d'accueil jeunes en direction des 11/17 ans) :

- Favoriser l'équité : définir et proposer des actions variées et accessibles à tous, conduire une politique tarifaire adaptée
- Développer l'ouverture culturelle/sportive: Valoriser les pratiques et les créations de jeunes, proposer des pratiques culturelles et sportives innovantes, favoriser la découverte des lieux culturels et sportifs
- Favoriser l'implication des familles dans les loisirs de leurs enfants: proposer des temps d'activités partagés en famille, renforcer et améliorer la communication et l'information aux familles, favoriser l'implication des familles dans les animations de la structure
- Favoriser l'accompagnement des projets et l'autonomie des jeunes

L'équipe de permanents est complétée sur la période estivale par des animateurs vacataires, ce qui permet d'organiser des sorties et des séjours.

La coordination jeunesse réunit toutes les structures jeunesse de la Ville et impulse des actions en direction des jeunes sur l'ensemble du territoire :

- Favoriser les rencontres entre professionnels ;
- Favoriser la mixité des publics et les actions inter-quartiers ;
- Améliorer la lisibilité des actions jeunesse, et les valoriser.

Elle concerne l'ensemble des structures d'animation jeunesse de la Ville, les actions proposées dans le cadre de la coordination jeunesse ont concerné **417 jeunes** au cours de l'année 2017.

XIV) DELEGATION GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX, VOIRIE, ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX, PROPETE URBAINE ET COLLECTE DES DECHETS

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	5 385 671,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	21,76 %
Subventions	327 700,00
%/ délégation du PE	10,07 %

GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Plusieurs enjeux ont été identifiés concernant ce secteur.

Il s'agit principalement :

- de la gestion de la problématique réglementaire
Cela englobe :
 1. la problématique amiante et plomb,
 2. la gestion de la présence de la légionnelle,
 3. la prise en compte des réfections de réseaux d'eau potable dans les bâtiments municipaux.
 4. La qualité de l'air dans les ERP

L'ensemble représente un investissement pour 2018 de : 970 000 €

- du traitement de la Sécurité dans les Bâtiments Communaux
Cela comprend :
 1. des travaux de mise en conformité,
 2. des interventions sur les installations électriques.

L'ensemble représente un investissement pour 2018 de : 210 000 €

- de travaux portant à la fois sur nos installations techniques (ascenseurs, portes piétonnes, paratonnerres TGBT etc ...)

L'ensemble représente un investissement pour 2018 de : 350 000 €

ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX »

La compétence voirie / éclairage public est principalement métropolitaine depuis le 1^{er} janvier 2017.

La voirie

Le transfert de charge annuel de la ville vers la métropole est fixé à 2 M€. Il comprend notamment :

- L'entretien du patrimoine viaire (voirie et trottoirs pour 1,4 M€)
- La dissimulation de réseaux aériens (50 000 €)
- Le plan d'embellissement (200 000€), qui permet la réalisation d'aménagements mettant en valeur l'espace public.

La place COTY est l'opération majeure de rénovation de l'espace public pour 2018. Le budget global de 2 M€ est porté par Tours Métropole Val de Loire, la ville participant à hauteur de 363 000 € via un fonds de concours ainsi que la région Centre Val de Loire (420 000 €) et le FISAC (20 000 €).

Les budgets de fonctionnement (transférés à TMVL) permettent quant à eux à la régie voirie de procéder à l'entretien rapide des dégradations sur les espaces viaires, ainsi qu'à la réalisation de travaux d'aménagement (mise en œuvre du dallage dans le Vieux Tours ou réaménagement de la rue Losserand). Il a à noter qu'une partie des lignes « matériaux » et « locations de matériels » reste affectée au budget ville, finançant des interventions sur des espaces privés communaux, comme les parcs et jardins.

L'éclairage public

L'intégralité du budget d'investissement est transférée à TMVL. Il concerne notamment :

- les travaux de renouvellement du parc vieillissant d'éclairage public (450 000 €)
- l'acquisition de matériel (90 000 €)
- l'accompagnement à la dissimulation (70 000 €)

Le budget de fonctionnement (TMVL) comprend principalement la consommation énergétique (1,4 M€). Les coûts liés aux illuminations de fin d'année restent de compétence communale, pour un montant total de 355 000 €.

Les bassins et fontaines

Malgré les difficultés de recherche d'un maître d'œuvre compétent dans ce domaine, la mise en sécurité de la verrière de la fontaine de la gare pour les usagers du parking situé en sous-sol est priorisée. (60 000 €)

L'outillage et le matériel (5 000 €) vont permettre d'équiper les agents pour leurs missions d'interventions sur l'ensemble du parc.

Depuis le 1er janvier 2018, leurs missions sont complétées par la prise en charge de la gestion des ouvrages d'extraction d'eau des nappes souterraines (CT du 11/12/2017). Le budget de fonctionnement du service V52 réintitulé « Bassins, fontaines et forages souterrains » est donc complété par un transfert de crédits à hauteur de 4 500 euros depuis le T97 – Eaux fluviales, crédits correspondant aux besoins pour couvrir les pièces de petites réparations des forages et leur révision périodique obligatoire.

XV) DELEGATION CITOYENNETE, ANCIENS COMBATTANTS, CEREMONIES MILITAIRES, MEMOIRE HISTORIQUE, POMPES FUNEBRES, CIMETIERES, ELECTIONS, RECENSEMENT

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	120 000,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,48 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

CIMETIERES

En 2018, le Service des Cimetières va poursuivre les reprises de concession afin de garantir les rotations nécessaires dans les cimetières de la Ville et ainsi pouvoir répondre aux sollicitations notamment sur les sites de Tours Nord, actuellement en voie de saturation. Afin d'avoir des installations pérennes, les sépultures ainsi reprises seront dotées de caveaux en béton, pour d'une part procéder à un aménagement lors de l'ouverture des sépultures et d'autre part faciliter les opérations funéraires ultérieures, tout en donnant lieu à de nouvelles recettes pour la Ville.

Le service va également poursuivre, en lien avec les Parcs et Jardins, les travaux d'engazonnement du cimetière La Salle. Cette évolution de l'aspect visuel du site va ainsi permettre de limiter son caractère minéral. Enfin, une partie du mur d'enceinte du cimetière La Salle s'étant écroulée en 2017, il conviendra de pourvoir à sa reconstruction.

ELECTIONS

Le Service de l'Administration Générale va préparer les futures échéances électorales en proposant un redécoupage électoral afin de prendre en compte les nouveaux flux constatés dans certains bureaux de vote lors des élections de 2017. La procédure nécessitera l'envoi de courriers d'information et l'édition de nouvelles cartes électorales aux usagers concernés. Par ailleurs, La mise en place prochaine du Répertoire Electoral Unique prévu par la loi du 1^{er}/08/2016 va donner lieu à une adaptation des procédures de traitement et de gestion. Les implications associées restent à déterminer en fonction des directives du décret d'application.

RECENSEMENT

Nombre d'agents : 34 avec environ 200 logements chacun.

Depuis 2004, 8% des logements sont recensés chaque année sur l'ensemble de la ville.

Le taux de logements non enquêtés est décevant malgré l'investissement de tous les agents recenseurs : **4.8 %** soit **280 logements** non enquêtés contre 3.1 % soit en nombre 183 en 2017.

Quant à la participation internet, elle est de 46.4 %. L'objectif de 38 % imposé par l'INSEE est donc largement atteint. Néanmoins, cette participation par internet a diminué de 2.3 points par rapport à l'an dernier.

MEMOIRE

L'aménagement du Mémorial de l'Hôtel de Ville mis au budget de 2017 a permis l'inauguration le 17 mars dernier.

XVI) DELEGATION RELATIONS INTERNATIONALES ET RAYONNEMENT

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	2 402 776,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	9,71 %
Subventions	807 306,00
%/ délégation du PE	24,82 %

TOURS A L'INTERNATIONAL

La politique de la Ville de Tours en matière de relations internationales vise à :

- favoriser le rapprochement entre les peuples et la découverte d'autres cultures.
- mettre en valeur l'agglomération tourangelle avec ses compétences, ses expertises et renforcer son attractivité et son rayonnement sur la scène internationale.
- promouvoir l'idéal européen et permettre une meilleure identification avec l'Union européenne.

2018, une année aux couleurs du Japon

En cette année de célébration du 160^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et la France et du 30^e anniversaire du jumelage avec la ville de Takamatsu (juillet) , la Ville de Tours préside le comité de pilotage français des 6^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée de Kumamoto (octobre), soutient le colloque Nihon-Europa à Tours (mars) et organise deux événements culturels grand public « Japonisme 2018 : les âmes en résonance » (mars et septembre).

2018, une année aux couleurs du Québec et de l'Afrique subsaharienne à la guinguette Tours sur Loire

Pour la quatrième année, la Ville de Tours invite le public à découvrir ou redécouvrir par les cinq sens deux destinations lointaines que sont le Québec et l'Afrique subsaharienne, lors de deux rendez-vous incontournables à la guinguette Tours sur Loire, en partenariat avec le tissu associatif local.

La coopération Tours-Marrakech

En 2018, la Ville de Tours poursuit les actions de coopération avec la ville de Marrakech, en privilégiant les échanges d'expertise et de savoir-faire de ville à ville, notamment dans le domaine des archives et de la dématérialisation des données ainsi que la e-administration pour moderniser les démarches administratives et rationaliser les dépenses publiques.

En outre, en collaboration avec le tissu associatif local et l'Institut français de Marrakech, la Ville de Tours contribue aux rapprochements entre des établissements scolaires, culturels et sportifs, pour permettre des échanges durables entre les citoyens tourangeaux et marrakchis.

La Foire de mai 2018 met à l'honneur le Maroc : Marrakech et la région de Fès-Meknes participent à cet événement et de nombreuses personnalités seront présentes à l'inauguration. Les associations locales sont associées à l'animation du chapiteau Maroc.

Les réseaux européens et internationaux

Tours étend son rayonnement sur la scène de la diplomatie des villes et des territoires en participant activement aux grands réseaux européens et internationaux (Cités Unies France, PLATFORMA, AFCCRE). Par ce biais, elle développe notamment les échanges d'expériences et elle est invitée à témoigner lors de colloque de portée européenne et internationale, auprès d'autres villes françaises ou étrangères et bénéficie ainsi d'une visibilité internationale renforcée.

L'Alliance de villes euro-méditerranéenne de Culture (AVEC – avecnet.net)

Depuis 20 ans, Tours ville membre-fondateur du réseau Alliance de villes euro-méditerranéennes de Culture (A.V.E.C) et elle coopère activement au projet collaboratif Musées Résilients Inondations (MRI), porté par le réseau AVEC, en partenariat avec l'Institut de Prévention et de Gestion des Risques urbains (IPGR). En 2018, la ville de Tours participe au projet photographique « Patrimoines en partage », sous le label « Année Européenne du Patrimoine Culturel 2018 ».

Projet EFES - European Food Education Season

Ce projet d'une durée de trois ans (2016-2018), porte une véritable ambition, celle de la préservation et la valorisation du patrimoine culinaire et culturel - vecteur de valeurs européennes à partager en écho à celles de *Tours, Cité Internationale de la Gastronomie en Val de Loire*.

En avril 2018 à Brasov, une semaine d'actions et d'animations réunit les différents acteurs de ce projet sur le thème « la forêt et ses gibiers », avec en sus la présentation d'innovations pédagogiques, susceptibles d'être ensuite disséminées en Europe.

RAYONNEMENT**Plan Lumières**

« Parcours Vieux Tours » 2018

Mise en lumière de bâtiments patrimoniaux « Parcours Vieux Tours » : Basilique Saint Martin, Portail des Trésoriers, Tour Charlemagne, place du Grand Marché, place Plumereau, jardin Saint Pierre Le Puellier, maison des 4 fils Aymon, place et enceinte Châteauneuf.

La mise en lumière fonctionnera en été jusqu'à 1 heure du matin et 0 heure en hiver.

Elle pourra être complétée à 20 % par des animations spécifiques et thématiques sur les bâtiments, en fonction de l'actualité municipale, à la demande de la ville. Mise en œuvre par une entreprise locale NEOLIGT, en collaboration avec la Direction Architecture et Bâtiments.

Présentation Été Saint Martin (Novembre 2018)

Le temps fort martinien se déroulera en 2018 le 10 novembre, sur les bords de Loire. Mise en œuvre Ville de Tours avec la collaboration du C.C.E.S.M.T.

« Les festivités SAINT MARTIN »

Les festivités liées au 1700ème anniversaire de la naissance de Saint Martin en 2016 ont instauré une célébration qui s'inscrit dans la continuité. La Ville investit dans un grand projet durable de mise en valeur de la reconnaissance internationale du Conseil de l'Europe : « saint Martin,

personnage européen, symbole du partage, valeur commune ». Un tel projet couvre le patrimoine bâti (abbaye de Marmoutier, basilique Saint-Martin, tour Charlemagne, ...), le patrimoine immatériel (traditions : Fêtes de la Saint-Martin : 10 novembre...), mais également les chemins de saint Martin qui placent Tours, la Touraine et le Centre Val-de-Loire au cœur d'un maillage de quatre itinéraires européens. A ce titre, un spectacle son, lumière et pyrotechnique "L'été de la Saint Martin" sera proposé en novembre 2018.

Par ailleurs, un spectacle son et lumière « les illusions de la Cathédrale » créé par Damien Fontaine sera projeté tous les soirs du 1er juillet au 16 septembre sur la Cathédrale Saint-Gatien.

Tours sur Loire du 11 mai au 23 septembre 2018

- 4 espaces seront aménagés :

- La guinguette centrale :

Ou la Guinguette historique qui accueille le public tous les jours de la saison de 11h à 00h30, parfois 2h du matin. Entre l'espace restauration et la grande scène, le public peut participer aux ateliers proposés, assister à un concert, une performance, ou simplement boire un verre en bord de Loire.

- Chez Dupont :

Le Bar à vin de la Guinguette, et son ambiance plus calme, propose une belle sélection de vins de la région que l'on a pu déguster sur les chaises longues disponibles à l'ombre du saule, et nouveauté cette année un piano en libre service ! a table de ping-pong et babyfoot...

Programmation : Les Goguettes de poche (scène ouverte amateurs chanson française)

- L'espace enfants

Avec son bar à mômes : un espace détente pour les enfants avec la mise à disposition d'une costumerie, de jeux et de petites sucreries pour le goûter !

Programmation : spectacles de magie ou de musique, ateliers arts plastiques, loisirs créatifs (couture, vannerie, poterie...)

- Le Foudre

Plus excentré de l'activité principale, Le Foudre a proposé à côté des ateliers BOUTAVANT des cocktails maison, et une partie des produits proposés sur l'espace central de la Guinguette. Ce gros tonneau emblématique abrite les créations de plusieurs artistes, et on s'y retrouve pour se détendre autour d'un verre.

Programmation : Concerts, ateliers, démonstrations et animations (plus intimiste)

Nouveautés :

Une programmation mieux identifiée et articulée autour de plusieurs thématiques, en lien avec le site.

La Plage du 18 mai au 2 septembre 2018

Mise en œuvre : Ville + SARL KWAMTI

Orientations :

Le projet de la Plage s'inscrit dans une volonté à long terme de recréer un cheminement entre pont Wilson et pont Napoléon et de réappropriation du fleuve et de ses abords par les habitants et les touristes.

L'aménagement d'un petit bar épicerie invitant les Tourangeaux à venir déjeuner ou dîner en famille avec un point de vue remarquable sur la bibliothèque et la Cathédrale se veut simple et épuré. Il n'est pas question d'usage tardif. Le lieu ferme avec le coucher du soleil.

Ce lieu accueillera également des transats, des jeux à libre disposition. Des filets pourront être installés à la journée mais sans aménagements des sols, des chevalets pourront être proposés pour peindre les pieds dans l'eau, des ateliers enfants seront organisés toujours dans le respect du site

Un lieu en accès libre et gratuit, que la municipalité souhaite familial, complémentaire au projet de Tours sur Loire.

Nous rappelons que la démarche s'inscrit dans une volonté prospective d'inscrire le fleuve plus encore dans la géographie de la ville et dans les usages des habitants.

Nouveautés : un nouveau restaurateur depuis 2017 afin de monter un peu en gamme tout en conservant une cuisine très simple mais avec des produits mieux choisis.

XVII) DELEGATION CENTRES SOCIAUX ET ESPACE DE VIE SOCIALE DU QUARTIER DES FONTAINES ET POLITIQUE DE LA VILLE ET REUSSITE DES QUARTIERS

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	55 000,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,22 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

POLITIQUE DE LA VILLE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Dans le cadre du Contrat de Ville signé pour la période 2015-2020, la Ville de Tours s'est engagée à poursuivre son soutien aux actions en direction des 7 quartiers prioritaires de Tours (Sanitas, Europe, Maryse Bastié, Rives du Cher, Fontaines, Rochepinard et Bords de Loire). La population de ces territoires cumule différentes difficultés : faible ressource (revenu annuel inférieur à 11 700€), chômage plus élevé que sur les autres quartiers de la Ville et de la Métropole, isolement, etc.

En complémentarité des actions soutenues par la Métropole, la Ville de Tours soutient des actions qui visent à réduire les inégalités sociales et territoriales et à améliorer les conditions de vie dans les quartiers.

Dans le cadre de l'appel à projets 2017, la Ville a apporté son soutien financier à 29 porteurs de projets (associations, écoles) pour la réalisation de 66 actions qui répondent le mieux aux priorités définies en matière de cohésion sociale, de citoyenneté, de lutte contre les discriminations, d'égalité femmes-hommes, de cadre de vie et de renouvellement urbain, de développement de l'activité économique et d'emploi et en direction de la jeunesse.

En parallèle, la Ville soutient la prévention de la délinquance par le biais d'une subvention annuelle versée au Conseil Départemental pour l'action des éducateurs de prévention spécialisée sur les différents quartiers prioritaires. Pour 2018, une subvention directe de 41 207€ est prévue ainsi que la prise en charge des frais d'entretien et des loyers des locaux des éducateurs.

Le budget 2018 dédié aux subventions s'élève 213 000€ et 100 000€ en droit commun pour le dispositif Réussite Educative.

Certaines actions sont par ailleurs portées directement par la Ville de Tours, comme l'*Atelier Santé Ville*, l'*Espace Loisirs Jeunes* et la *Maison de la Réussite*.

La Maison de la Réussite a ouvert en octobre 2016, sur le site de l'ancien collège Pasteur au Sanitas ; elle propose des réponses personnalisées sur trois axes principaux :

- **La solidarité éducative** en direction des collégiens et lycéens par la mise en place d'une aide spécifique dans leur parcours scolaire (année et vacances scolaires)
- **Le soutien à la parentalité** en complément des dispositifs existants
- **L'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat** à travers des permanences d'intervenants spécialisés et la mise en place d'actions

Au cours de l'année 2017

- ✓ 75 personnes ont été accueillies par les associations conventionnées (Chambre des Métiers, CRIA 37, Artefacts, Entraide et Solidarité, AFCM, UFC que Choisir, réseau Entreprendre)
- ✓ 100 personnes ont poussé la porte de la Maison de la réussite pour une aide, un conseil

- ✓ 114 personnes ont fait l'objet d'un accompagnement individuel par la Maison de la Réussite

L'équipe comprend un responsable, un agent d'accueil et un agent en Contrat Aidé (un poste adulte relais).

Le Forum Europe, structure municipale située à Tours nord au cœur du quartier de l'Europe, a pour objectif de proposer au public un accès à internet, un accompagnement vers l'emploi et apporter une information générale. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'offre de services a évolué. L'antenne emploi municipale est devenue une Maison de services au public. Les usagers peuvent être accompagnés par des agents municipaux pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives en ligne relevant de Pôle Emploi, la CPAM, la CARSAT et la Mission Locale.

Pour la 1^{ère} année de fonctionnement, les usagers sont venus pour des questions :

- d'emploi : 610 demandes (45%),
- de retraite : 52 demandes (4%),
- de santé : 33 demandes (2 %),
- autres (demande de logements, CESU, Paje Emploi, Préfecture...) : 665 demandes (49%)

soit 1360 demandes répertoriées. Pour 217 personnes, il s'agit d'une 1^{ère} visite et demande d'accompagnement de la MSAP. Les usagers sont majoritairement des femmes (61%) entre 25 et 49 ans (63%) et demandeurs d'emploi (74%).

Les équipements de quartiers : La Direction de la cohésion sociale assure la gestion de la plateforme de services du **Centre de Vie du Sanitas**, qui accueille de nombreux services (Mission Locale, Planning Familial, France Victime 37), des permanences du CDAD, des délégués départementaux du défenseur des droits et du CIDFF 37. 8 salles sont proposées à la réservation, dont la salle Charcot, les salles 16 et 22 à Bouzignac et les salles de l'Espace Toulouse Lautrec. 940 réservations de salles ont été traitées et 190 organismes différents (associations, entreprises, particuliers organismes publics et privés), ont été accueillis en 2017

Afin de faire face au renouvellement de matériels, l'enveloppe investissement est de 10 000 euros.

Programme de Réussite Educative

Le Programme de Réussite Éducative s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement favorable et vise à accompagner spécifiquement celles et ceux présentant des signes de fragilité.

Ce dispositif concerne les enfants des quartiers prioritaires Sanitas, Europe, Rochepinard, Fontaines et Rives du Cher.

La Ville apporte un soutien financier à hauteur de 100 000€ à la Caisse des Ecoles, structure porteuse du dispositif.

En 2017, il a bénéficié à 683 enfants

Les actions développées en 2017 seront poursuivies sur 2018 sur l'ensemble des quartiers concernés :

- Accompagnement individualisé des jeunes dans les domaines suivants : social, éducatif, culturel et santé.
- Ateliers culturels et sportifs à l'année, ateliers parents – enfants, *stages* pendant les vacances scolaires répondant aux besoins repérés, sont proposés.
- Accompagnement et prévention du décrochage scolaire avec des clubs coup de pouce en direction des CP et des CLEM en direction des CE1 proposés dans les quartiers concernés

- Organisation de 2 *semaines découverte*

- Actions de prévention dans le domaine de la santé, des accompagnements vers les professionnels et les structures de soin

5 référents de parcours assurent les suivis individuels, en lien étroit avec les parents, les équipes éducatives et les partenaires socio-médicaux, socio éducatifs. 2 animatrices complètent l'équipe pour la mise en place du programme d'actions.

ANRU

Localisé dans le prolongement de la gare, en Centre-Ville, le quartier du Sanitas a vu son accessibilité renforcée par l'arrivée du tramway.

Pourtant, et malgré les opérations de restructuration engagées, le Sanitas reste un quartier quasi exclusivement d'habitat social, relativement enclavé, au Sud et à l'Est tout du moins.

A l'échelle de la Ville, la municipalité a souhaité repenser son projet urbain pour répondre aux attentes des habitants en matière d'habitat, d'équipement et de services dans un souci de préservation du cadre de vie.

Le Sanitas doit s'inscrire dans ce processus de renouvellement urbain global et ambitieux :

- rendre le quartier attractif pour les ménages et l'activité de l'agglomération, objectif prioritaire lorsque l'on souhaite conduire une politique de diversification ;
- améliorer le cadre de vie des habitants, actuels et futurs, par le développement d'une offre en logements, mobilités, équipements et services adaptés.

Aussi, la Ville a souhaité saisir l'opportunité du nouveau cadre de travail proposé par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour engager une étude de définition du projet de renouvellement urbain du quartier Gare- Sanitas.

Cette réflexion est conduite sur un périmètre étendu devant permettre de traiter les franges du quartier, appelées également à connaître d'importantes transformations dans les années à venir. Elle doit permettre également de penser le quartier à horizon vingt ans, en proposant un plan-guide dans lequel le nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) s'inscrira.

L'étude d'un montant de 221 100€ a fait l'objet d'un appel d'offre et de la signature d'un marché avec le cabinet ARCHETUDE pour une durée de 12 mois (prolongée à 21 mois par avenant). Elle s'accompagne également d'une réflexion sur le devenir de la rotonde et les conditions de sa restructuration éventuelle (diagnostic structure, diagnostic plomb et amiante et étude infrastructure sol et pollution).

Par ailleurs, le quartier Maryse Bastié fait également l'objet d'une réflexion préalable sur le programme d'actions pouvant être mise en œuvre dans le cadre du NPNRU, ce quartier ayant été retenu par l'ANRU comme un quartier prioritaire d'intérêt régional. La Ville participe financièrement à cette étude à hauteur 9 875€ (par convention). L'appel de fonds de la Métropole devrait intervenir durant le 1^{er} trimestre 2018.

La politique municipale Démocratie Participative

Les Conseils de la Vie Locale (CVL)

Les 4 CVL ont poursuivi leurs activités en 2017, notamment au travers de groupes de travail qui ont élaboré des projets votés en réunion plénière. 73140 € ont été investis dans des propositions diverses comme la signalétique des Granges Collières, un projet de brumisateurs au jardin Chateaubriand ou encore la participation à un aménagement pour les personnes à mobilité réduite à Tours Est.

En 2018, un processus de réflexion pour faire évoluer la démocratie participative est mis en place à travers une grande consultation publique (questionnaire) et des ateliers.

XVIII) DELEGATION SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	2 710 034,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	10,95 %
Subventions	736 000,00
%/ délégation du PE	22,62 %

Le sport occupe une place prépondérante dans la cité. En proposant des actions aux familles et en soutenant le mouvement sportif, la Ville est le 1^{er} acteur de promotion du sport sur son territoire. Les objectifs à poursuivre visent la construction d'une organisation sportive plaçant les clubs au cœur du dispositif de développement.

L'accès au sport pour tous, en soutenant l'éducation et l'animation sportive de proximité

Dans ce cadre, la Ville accompagne le mouvement sportif local et mène des opérations au cœur de tous les quartiers de la Ville visant à :

- Eduquer les plus jeunes aux activités sportives,
- Faire découvrir le sport à tous les jeunes tourangeaux en adhérant à CitéClub,
- S'initier aux jeux et pratiques avec « les mercredis du sport » et les stages "sport et vacances" avec les associations sportives,

Le parcours de loisir sportif, pour le bien-être et la qualité de vie

La municipalité est attachée au concept de parcours de loisir sportif pour une bonne hygiène tout au long de sa vie en observant que la pratique régulière s'organise au sein des clubs en premier lieu. Au-delà, la collectivité accompagne le maintien de l'autonomie des seniors et des personnes affectées par une maladie dans le cadre des parcours de bien-être liés à la santé.

Le partage des équipements sportifs et des comportements plus éco-responsables

Pour répondre aux besoins des usagers des installations sportives, la gestion des équipements évolue pour :

- Optimiser leur gestion (1,23 M d'entrées par an hors manifestations sportives),
- Poursuivre l'expérimentation du dispositif des clubs résidents,
- Encourager les pratiques éco-responsables des groupements usagers.

L'accueil de compétitions et manifestations pour le rayonnement de la Ville

La municipalité assure la promotion des manifestations et organise son soutien en qualité de partenaire auprès des clubs. Son concours vise à :

- Soutenir les grandes équipes en qualité de premier partenaire institutionnel,
- Développer le haut niveau sportif, support de développement de la formation à Tours, et ressource pour la sélection des sportifs au sein des grands clubs de la Métropole comme du Département.
- Maintenir les concours pour l'organisation des manifestations sportives et exiger l'éco-responsabilité des pratiques sur les grands événements.
- Promouvoir le sport et les associations sportives de Tours en organisant Sport'Ouvertes le 9 septembre 2018,

Des objectifs pour flécher la répartition des subventions

La municipalité accorde une place prépondérante aux projets des associations sportives et **soutient** les actions dont l'intérêt général est avéré. Les concours sont de plusieurs natures et les contributions de la collectivité participent aux :

- rôles sportif et sociétal des pratiques développées en club,
- missions qualifiées par l'intérêt général,
- actions développées dans le cadre des appels à projets sportifs,
- rayonnement sportif, par le niveau de jeu et les résultats sportifs.

Cet engagement municipal a pour objectif :

- de contribuer à la pérennité des activités sportives des clubs avec un budget maintenu de subventions,
- d'animer la ville avec le concours des associations sportives avec une meilleure lisibilité dans tous les quartiers.

Des investissements pour sécuriser et moderniser le parc d'équipements sportifs

La municipalité mesure l'importance et l'état du patrimoine sportif en programmant par exemple les opérations en 2018 suivantes :

- **Patinoire** : réfection du plafond de la petite tribune,
- **Salle Grenon** : mise aux normes européennes de l'équipement,
- **Gymnase Raspail** : réfection du sol sportif,
- **Stade Tonnellé** : réinstallation de l'haltérophilie,
- **Stade de la Vallée du Cher** : divers travaux,
- **Centre Municipal des Sports** : poursuite des travaux de sécurité,
- **Programmes** de grosses réparations et d'acquisition des matériels.

XIX) DELEGATION COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES, SALONS ET FORUMS, FETES FORAINES

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	204 910,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,83 %
Subventions	50 000,00
%/ délégation du PE	1,54 %

Soutien aux animations commerciales

Le budget du service commerce se caractérise, en fonctionnement, par un soutien affirmé aux animations commerciales et festives menées par les associations de quartier, ainsi que par le service en régie : Pot au feu des Restos du cœur, la 16ème édition de Vitiloire, la foire à l'ail, la braderie, la fête foraine et le marché de Noël.

Un soutien est apporté à l'Union Commerciale des Halles qui participe à la journée de la gastronomie qui est une réussite depuis 4 ans, en lien avec la Cité Internationale de la Gastronomie.

Les fonds de rénovation des vitrines des artisans et commerçants sont pérennisés en complément du fonds de rénovation mis en place par Tours Métropole Val de Loire.

Par ailleurs, nous allons poursuivre la présence d'animations festives de fin d'année comme la grande roue et la patinoire de Noël qui rencontrent un grand succès de fréquentation depuis 3 ans, répondant ainsi aux besoins des Tourangeaux, mais qui attirent également une clientèle du département et des départements alentour, renforçant ainsi l'attractivité commerciale du centre-ville de Tours.

Le budget d'investissement est concentré sur 4 actions importantes :

- Le projet de redynamisation des commerces de l'avenue de Grammont,
- Fête foraine : réfection du réseau électrique : 2ème tranche de travaux
- La signalisation de places de marchés
- Le renouvellement d'armoires électriques de marchés

XX) DELEGATION VEILLE URBAINE, POLITIQUE D'ACHATS ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

BP 2018	Montants (€)
Dépenses - opérations du PE hors attribution de compensation (AC)	0,00
% Répartition/total PE hors attribution de compensation (AC)	0,00 %
Subventions	0,00
%/ délégation du PE	0,00 %

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le CMJ a poursuivi son activité en 2017 au travers de sessions plénières et de commissions de travail thématiques (Sports, Culture, Mémoire de la Ville, Lutte contre le harcèlement et Environnement). Des projets commencent à voir le jour et seront concrétisés en 2018 : rallye de découverte du Vieux Tours, organisation d'une course inter-collèges, organisation d'un podium pour la fête de la musique.

Lors de la première commission « Sports » du CMJ, en mars 2016, le projet de skate-park a été évoqué. Ce projet a ensuite été adopté en séance plénière. Une association de skateurs (Deval de Loire) a été sollicitée pour étudier le projet avec la Direction des Sports et le Bureau d'études. Plusieurs lieux sont à l'étude pour accueillir la future piste de skate.

En 2018, le CMJ souhaiterait également organiser une rencontre avec le CMJ d'Orléans et visiter le Sénat dans le cadre d'une sortie pédagogique.